

Commission permanente inter-anglicane pour l'Unité, foi et constitution
(IASCUFO)

**Les propositions de Nairobi-Le Caire :
Renouvellement des Instruments de la Communion anglicane**

En vertu de l'ACC-18, Résolution 3(a)

Avent 2024

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	3
Composition de l'IASCUFO	5
Résumé	6
I. Introduction	9
Objet du présent document (§§1-5).....	9
Récents développements anglicans (§§6-8).....	10
Principales questions du présent document (§§9-10).....	11
II. Lambeth Conference de 1930 : les idéaux anglicans de foi et de constitution (§§11-14)...	12
Une foi, une constitution (§15).....	13
Idéaux d'unité (§§16-21).....	13
Intérêt pour la conciliarité (§22).....	15
Perspectives (§23).....	15
III. Les Marques de l'Église (§24).....	15
(1) L'unité de l'Église.....	16
Un seul corps du Christ (§§25-27).....	16
Les dissensions anglicanes (§§28-30).....	17
Les degrés de communion (§§31-34).....	18
Faire une place aux autres (§§35-39).....	20
(2) La Sainteté de l'Église.....	21
Sainte et sans défaut (§40).....	21
Les dissensions anglicanes (§§41-43).....	21
Marcher ensemble mais éloignés (§§44-48).....	22
(3) La catholicité de l'Église.....	24
L'orthodoxie catholique (§49).....	24
L'augustinisme anglican (§§50-53).....	24
La communion différenciée (§§54-57).....	26
(4) L'apostolicité de l'Église.....	27
La base apostolique (§§58-59).....	27
La variabilité structurelle de la Communion anglicane (§§60-63).....	28
La libre association dans la Communion (§§64-71).....	30
IV. Principales propositions du présent document (§72).....	32
Première proposition : description mise à jour de la Communion (§§73-81).....	32
Seconde proposition : direction des Instruments élargie (§§82-89).....	35
V. Suggestions concernant les prochaines étapes (§§90-98).....	38
VI. Conclusion (§§99-101).....	42
Annexe Description mise à jour de la Communion anglicane.....	43

Avant-propos

Très révérend Graham Tomlin

Président, Commission permanente inter-anglicane pour l'Unité, foi et constitution

L'histoire de la Communion anglicane constitue un chapitre remarquable dans l'histoire de la grâce de Dieu et de la récente propagation de l'Évangile. Tout récit du christianisme mondial au cours des deux derniers siècles doit inclure le développement de ce qui est aujourd'hui une présence ecclésiale anglicane dans 165 pays.

Une partie cruciale de cette histoire est la place du Siège de Canterbury et le riche héritage qu'il représente. Tous les anglican-e-s partagent l'Évangile de Jésus-Christ tel qu'il a été porté à la fois vers et depuis les îles britanniques, et a prospéré, par la grâce de Dieu, dans le monde entier. À mesure que la Communion a grandi et mûri et que les relations entre les différentes Églises égales et autonomes se sont développées dans de nouveaux réseaux et connexions, toutes les Églises membres en sont venues à se considérer comme des sœurs.

Cependant, au cours des dernières décennies, les liens d'unité au sein de la Communion anglicane ont été tendus et se sont fragilisés en raison de profonds désaccords concernant le ministère ordonné des femmes au sein de l'Église et, plus récemment, de questions sur l'identité humaine et la sexualité. L'unité de l'Église doit toujours être défendue, comme en témoignent le Nouveau Testament et notre propre expérience. Cela signifie aborder les divisions qui surgissent entre nous avec honnêteté et charité.

Il existe une réelle perspective de fragmentation, voire de dissolution, de la Communion dans les années à venir si nous n'accordons pas une attention urgente aux questions d'ecclésiologie : les contours de la communion, les limites de la diversité, et les moyens de persévérer ensemble dans la division.

La Commission permanente inter-anglicane pour l'Unité, la foi et la constitution (IASCUFO) est l'un des principaux lieux de réflexion théologique et ecclésiologique de la Communion anglicane. Il s'agit d'une commission permanente de la Communion anglicane qui rend compte aux Instruments de la Communion. Sa mission est de conseiller les Instruments et les Églises membres sur des questions de doctrine, d'ecclésiologie, de liturgie, de droit canonique et de relations œcuméniques.

Sa composition actuelle est très variée et représentative, avec des membres venant de différentes régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud et du Nord, d'Europe et d'Australie. Comme indiqué dans le rapport ci-dessous, ce document représente près de deux années de travail de la Commission. En décembre 2022, l'IASCUFO s'est réunie pour son assemblée annuelle à Limuru, au Kenya, au cours de laquelle nous avons débattu de l'opportunité d'un travail sur nos différences et divisions dans la Communion anglicane, à mener de manière théologiquement et ecclésiologiquement fidèle. Cette proposition a été présentée à l'ACC au Ghana en février 2023, où la Commission a été chargée d'explorer à nouveau « la structure et la prise de décision pour aider à traiter nos différences au sein de la Communion anglicane » (ACC-18, résolution 3(a)).

En entreprenant ce travail, l'IASCUFO a été invitée à poursuivre l'Appel de Lambeth sur l'identité anglicane (de la Lambeth Conference de 2022) pour revoir les Instruments de communion et pour chercher à répondre à ses deux questions : « Dans quelle mesure les Instruments sont-ils adaptés à leur objectif ? Dans quelle mesure certains des Instruments (ou la totalité) pourraient-ils être reconfigurés pour servir la Communion d'aujourd'hui et de demain ? » (§ 3.3). L'IASCUFO a également hérité du rapport d'un groupe de travail du Comité permanent de l'ACC, qui a proposé une approche synodale

renouvelée des Instruments de communion, avec une attention particulière pour la place du leadership laïc dans l'Église (reprenant d'autres thèmes des Appels de Lambeth de 2022).

Un sous-groupe de l'IASCUFO a engagé les étapes initiales du projet. Ce groupe s'est réuni en ligne, puis en présentiel à Nairobi, au Kenya, en septembre 2023. Le document qui en a résulté a fait l'objet de plusieurs ébauches et a constitué le principal point à l'ordre du jour de la prochaine réunion annuelle de la Commission au Caire en décembre 2023. Ensuite, de nombreuses personnes extérieures à la Commission ayant une grande expérience des discussions inter-anglicanes et œcuméniques ont commenté le document. Une nouvelle ébauche a été présentée au *Primates' Meeting* (Réunion des Primats) à Rome en avril/mai 2024, qui a consacré quatre séances au document. Depuis lors, l'IASCUFO a travaillé avec le Comité permanent des Primats, l'archevêque de Canterbury, et l'ensemble du Comité permanent de l'ACC pour affiner les principales propositions du document, qui constituent la section IV.

Les différents commentaires que nous avons reçus reflètent l'étendue des perspectives qui peuvent être trouvées dans la Communion anglicane sur les questions qui nous divisent, et la composition de notre Commission reflète également cette étendue. En conséquence, nous avons cherché, lors de nos réunions, à échanger avec franchise, à protéger la conscience de chacun-e, et à cultiver une charité patiente dans le discernement des prochaines étapes, dans la foi. Tous ensemble, nous présentons le présent document, fruit d'une écoute profonde et d'une honnêteté qui transcende les différences théologiques et culturelles. Il propose une voie à suivre que tous les membres de la Commission ont pu saluer. Je suis reconnaissant aux membres de la Commission pour la générosité d'esprit et la résilience qu'ils ont insufflées dans nos discussions.

Le document propose des changements apparemment mineurs mais significatifs pour modifier la façon dont nous travaillons et dont nous nous comprenons en tant que Communion. Il explique pourquoi nous estimons que ces changements reflètent fidèlement l'esprit des débats anglicans sur ces questions et en quoi ils constituent une réponse naturelle et saine à la croissance et à la nature changeante de la Communion. Je suis particulièrement reconnaissant au personnel de l'Anglican Communion Office (Bureau de la Communion anglicane) pour le travail acharné qu'il a accompli en organisant nos réunions, en nous aidant à rédiger des documents et en faisant avancer les travaux.

Nombre de collègues nous ont aidés en cours de route. Le révérend Jack Lindsay, candidat au doctorat à l'université d'Aberdeen, nous a fourni un document utile sur l'unité baptismale. Beaucoup d'autres, trop nombreux pour être cités, ont prodigué leurs conseils et leur sagesse, ce qui a énormément amélioré le produit final.

Ayant dûment engagé tous les Instruments de la Communion, comme l'ACC l'a demandé dans sa résolution 3(a), nous offrons ce document pour examen par l'ensemble de la Communion et par nos collègues œcuméniques, avant l'ACC-19 en 2026. Nous prions pour que l'Esprit Saint guide tou-te-s celles et ceux chargé-e-s de faire avancer ces propositions, et pour que celles-ci nous aident, en tant que Communion, à nous parler avec honnêteté et dans la charité, et à faire progresser l'unité de l'Église pour laquelle notre Seigneur a prié. Nous prions également pour que ce qui émergera des discussions ultérieures aide à préparer la Communion anglicane pour la prochaine phase de sa mission dans le monde : un monde qui, comme toujours, a un besoin urgent de l'Évangile de Jésus-Christ et de la sagesse de la foi chrétienne.

Composition de l'IASCUFO

Le très révérend Graham Tomlin, président (Angleterre)
Le très révérend Steven Abbarow (Malaisie)
Le très révérend Georges Titre Ande (Congo)
M. Joanildo Burity (Brésil)
Le très révérend Titus Chung (Singapour)
Le très révérend Dalcy Badeli Dlamini (Eswatini)
Le très révérend Joseph Galgalo (Kenya)
La révérende Margret Kalaiselvi (Inde)
Le très révérend Paul Korir (Kenya)
La révérende Jeanne Françoise Ndimubakunzi (Burundi)
Le révérend John Rogers (Barbade)
M. Carlos Romero (Chili ; membre de l'ACC)
La très révérende Sarah Rowland Jones (Pays de Galles)
Le très révérend Joseph Royal (Canada)
Le très révérend Samy Shehata (Égypte)
La révérende Katherine Sonderegger (États-Unis d'Amérique)
Le très révérend Eugene Sutton (États-Unis d'Amérique ; membre de l'ACC)
Le très révérend Richard Treloar (Australie)

Le révérend Andrew Atherstone, *consultant* (Angleterre ; membre de l'ACC)
Le révérend Nak-Hyon Joseph Joo, *consultant IALC* (Corée du Sud)
Chanoine Andrew Khoo, *consultant* (Malaisie ; membre de l'ACC et du Comité permanent)
M. Darren Oliver, *consultant* (Angleterre ; conseiller juridique de l'ACC)
Le très révérend Canon Sammy Wainaina, *observateur* (Lambeth Palace)

Personnel administratif de l'Anglican Communion Office (Bureau de la Communion anglicane, ACO)

Le très révérend Anthony Poggo, secrétaire général
Le révérend chanoine Stephen Spencer, conseiller en éducation théologique
M. Paulo Ueti, *consultant*
Le révérend Neil Vigers, responsable du programme Unité, foi et constitution
Chanoine Christopher Wells, directeur d'Unité, foi et constitution

Résumé

La **Section I** présente l'objectif et les principales questions du présent document. La Commission permanente inter-anglicane pour l'Unité, foi et constitution (IASCUFO) a été chargée par la 18^e réunion du Conseil consultatif anglican (*Anglican Consultative Council, ACC*), en février 2023, de réexaminer la structure et la prise de décision dans la Communion anglicane afin d'aider à résoudre nos différences et nos désaccords. L'étude de l'IASCUFO devrait, selon l'ACC-18, affirmer l'importance de chercher à marcher ensemble au plus haut degré possible et d'apprendre de nos conversations œcuméniques comment accommoder la différenciation avec patience et respect. L'IASCUFO devrait en référer aux Instruments. Le document suivant a été élaboré pour le *Primates' Meeting* d'avril 2024, et révisé par la suite en collaboration avec le Comité permanent de l'ACC. Nous le publions maintenant comme une offrande à toute la Communion et comme une aide à la planification de l'ACC-19.

Plusieurs événements ont conféré une urgence supplémentaire au travail de l'IASCUFO – entre autres, les actions du Synode général et de la Chambre des évêques de l'Église d'Angleterre et les réponses de la Fraternité mondiale des Églises anglicanes du Sud (*Global South Fellowship of Anglican Churches, GSFA*) –, dans un contexte de tensions déjà existantes. Ces événements ont aidé l'IASCUFO à affiner et à élargir ses principales questions, auxquelles correspondent les propositions de ce document :

- a. Comment devrions-nous réfléchir à la foi et à la constitution de la Communion anglicane, compte tenu des désaccords et divisions persistants entre nos Églises et au sein de celles-ci ? Si nous ne pouvons pas toutes et tous, à l'heure actuelle, nous reconnaître pleinement les un-e-s les autres, comment pouvons-nous en parler honnêtement et directement sur la voie du discernement des prochaines étapes ?
- b. Si une culture coloniale anachronique transpire encore de certains aspects de la Communion anglicane et de ses structures, des ajustements peuvent-ils être apportés pour encourager une égalité, une mutualité et un épanouissement plus durables de toutes les Églises membres ?

La **Section II** rappelle la résolution historique 49 de la Lambeth Conference de 1930 qui décrivait « la nature et le statut de la Communion anglicane ». Cette résolution est empreinte d'un idéalisme que le présent document souhaite à son tour accueillir, réarticuler, et réviser de plusieurs manières. La résolution centrait la communion des Églises anglicanes sur « le Siège de Canterbury », donc sur l'Église d'Angleterre, mais elle envisageait l'ensemble du monde chrétien dans l'espoir de parvenir à un accord sur la foi et l'organisation de l'Église unique. En supposant la notion antérieure d'« adaptation locale » issue du Quadrilatère de Lambeth de 1888, la conférence de 1930 s'appuyait également sur « l'Appel à tout le peuple chrétien » lancé dix ans auparavant. Nous expliquerons dans la quatrième partie que la description doit être mise à jour, au service d'une compréhension décentrée et polycentrique de la mission de l'Église. Mais l'appel de 1930 à la catholicité et à l'apostolicité, à l'expression locale de la vie chrétienne, et à un conseil commun au service d'une « communauté visiblement unie », plus large, de tou-te-s les chrétien-ne-s et de toutes les Églises reste inspirant et digne de l'appel de Dieu à l'Église à la sainte concorde.

La **Section III** cherche donc à décrire à nouveau la vocation de l'anglicanisme en se référant aux quatre marques anciennes de l'Église une, sainte, catholique et apostolique.

- Comme *un seul* corps Selon le Christ, l'Église ne peut être séparée, même si les divisions chrétiennes entraînent des blessures. Dans ce contexte, rechercher un « plus haut degré de communion » signifie à la fois accepter avec gratitude ce qui est partagé, et parler honnêtement des différences et des désaccords. Les Églises anglicanes peuvent s'entendre sur de nombreux aspects de la foi et de l'ordre, et en même temps s'accommoder des degrés de différenciation avec un esprit de patience.

- L'appel à la *sainteté* dans l'Église nous aide à reconnaître la nature scandaleuse des disputes et des divisions anglicanes concernant le mariage et la sexualité, et devrait nous inciter à trouver des solutions dans la foi. L'Écriture Sainte énonce une juste attente de parole sincère et d'amour inconditionnel, fondée sur la réconciliation accomplie par le Christ. Toutes les parties et tous les camps ont en cela des responsabilités.
- L'étendue visible et la reconnaissabilité structurelle de l'Église *catholique* à travers le temps et l'espace supposent une articulation de la foi orthodoxe qui préserve une diversité appropriée. Les engagements de saint Augustin d'Hippone avec les donatistes aux IV^e et V^e siècles ont établi une doctrine juste qui devrait être rappelée et défendue. Augustin (et Richard Hooker après lui) insiste à la fois sur la priorité du discernement de la vérité et sur la nécessité de la contestation et de l'argumentation au sein de l'Église. Dieu ordonnera et perfectionnera l'Église à la fin, mais pas avant.
- Dès le début, la Communion anglicane a cherché à recevoir et à transmettre la foi *apostolique* et la mission de l'Église en partenariat avec d'autres chrétiens et d'autres Églises, en tenant dûment compte de leurs dons et de leur diversité. Le témoignage de l'Église en période de profonde division exige de travailler à des formes d'unité malgré les désaccords. La libre association a permis des relations de pleine communion entre une ou plusieurs Églises anglicanes et des Églises extérieures à la Communion, ainsi que la création d'Églises unies. Des réseaux de préoccupations communes, des groupements régionaux, et des coalitions axées sur la doctrine ont tous trouvé leur place. Ces groupes soutiennent leurs propres initiatives, enrichissent le partage des Églises sœurs de la Communion anglicane, et ont le potentiel de promouvoir des liens plus forts dans toute la chrétienté mondiale.

La **Section IV** présente deux propositions principales à prendre en considération pour les Instruments de la Communion, notamment en prévision de l'ACC-19, en 2026. Élaborées dans le cadre d'un dialogue entre l'IASCUFO et le Comité permanent de l'ACC (qui comprend le Comité permanent des primats et l'archevêque de Canterbury), ces propositions suggèrent des changements dans la conceptualisation et l'organisation de la Communion anglicane et de ses instruments, pour tenir compte des changements du siècle dernier et pour encourager un partage maximal du leadership qui reflète notre identité et nos idéaux.

La première proposition consiste en une révision minutieuse de la résolution 49 de la Lambeth Conference de 1930 qui cherche à préserver sa cristallisation des engagements anglicans fondamentaux. (a) Cherchant à maintenir et à propager la foi et l'ordre catholiques et apostoliques (b) en tant qu'expression locale de la foi, de la vie, et du culte chrétiens dans chacun de leurs territoires, (c) les Églises de la Communion anglicane sont liées entre elles par leur héritage partagé, leur service mutuel, leur conseil commun en conférence, et leur lien historique avec le Siège de Canterbury, par lequel elles cherchent de manière interdépendante à atteindre le plus haut degré de communion possible.

La deuxième proposition suggère d'élargir les moyens par lesquels les réunions des Instruments de la Communion sont convoquées, présidées, et dirigées, afin de diversifier le visage des Instruments de la Communion. Nous proposons (a) une présidence tournante du Conseil consultatif anglican entre les cinq régions de la Communion, élue par et parmi les membres du *Primates' Meeting* ; et (b) un rôle renforcé pour le Comité permanent des Primats dans la convocation et le rassemblement du *Primates' Meeting* et de la Lambeth Conference. Abandonner l'attente que l'archevêque de Canterbury convoque et préside toutes les réunions de la Communion permettra de donner et de recevoir les aspects personnels et pastoraux du ministère de l'archevêque, et correspondra à l'identité et aux idéaux de la Communion anglicane dans une ère postcoloniale. La direction de la Communion devrait ressembler à la Communion.

La **Section V** passe en revue les propositions précédentes, ainsi que des suggestions complémentaires concernant chacun des Instruments de la Communion. La **Section VI** propose une brève conclusion.

LES PROPOSITIONS DE NAIROBI-LE CAIRE

Renouvellement des Instruments de la Communion anglicane

... en toute humilité et douceur, avec patience. Supportez-vous les uns les autres, dans l'amour, en vous efforçant de conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. Il y a un seul corps et un seul Esprit, tout comme vous avez aussi été appelés dans une seule espérance, celle de votre appel ; il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême... Ainsi nous ne serons plus des tout-petits ballottés par les flots et entraînés à tout vent d'enseignement... en disant la vérité, dans l'amour, nous croîtrons à tous égards en celui qui est la tête, le Christ. – Ép. 4,2-5.14-15.

I. Introduction

Objet du présent document

1. L'histoire de la Communion anglicane est celle de la naissance d'une famille d'Églises, largement issue d'une filiation commune en Angleterre, marquée par un héritage commun de la Réforme protestante et d'un patrimoine occidental et catholique antérieur. Le Règlement élisabéthain a établi pour l'Église d'Angleterre un large spectre de spiritualité et de théologie dans le cadre d'un modèle normatif de prière et d'une unité présumée de foi et de constitution, qui a posé les termes de l'identité anglicane ultérieure. L'ère de la Communion anglicane, qui remonte à la première Lambeth Conference de 1867, s'est fait jour dans un contexte imprévu et providentiel de croissance missionnaire explosive, pour laquelle la Communion n'a eu de cesse de chercher à développer des structures de soutien tout en protégeant l'autonomie de ses Églises membres.
2. Le présent document est rédigé à un moment difficile de la vie de la Communion anglicane. Nombreux sont celles et ceux qui se demandent si les Églises de la Communion peuvent continuer à vivre ensemble comme une seule et même famille, au beau milieu non seulement d'une grande diversité mais aussi de profonds désaccords et divisions. D'autres se demandent si un reliquat colonial peu enviable ne s'accroche pas encore aux structures de la Communion et s'il n'y a pas lieu de s'en défaire. Ces questions et préoccupations sont légitimes et compréhensibles. Elles méritent donc une attention particulière.
3. L'IASCUFO a proposé à la 18^e réunion du Conseil consultatif anglican (ACC-18, tenue à Accra, Ghana, en février 2023) une exploration renouvelée de « la structure et la prise de décision afin d'aider à résoudre nos différences au sein de la Communion anglicane ». Cette exploration affirmerait « l'importance de chercher à marcher ensemble au plus haut degré possible, et d'apprendre de nos conversations œcuméniques comment accommoder la différenciation avec patience et respect ». Cette proposition a été reçue et acceptée par l'ACC-18, dans une résolution qui demandait à l'IASCUFO « de poursuivre ce travail et de rendre compte de son avancement aux Instruments de communion », y compris « toute proposition susceptible d'avoir une incidence sur la Constitution de l'ACC¹. » Une

¹ Résolution 3(a) de l'ACC-18, "Good Differentiation" (« Bonne différenciation »), disponible sur Internet. Voici le texte intégral de la résolution : « Le Conseil consultatif anglican : 1. Accueille favorablement la proposition de la Commission permanente inter-anglicane pour l'Unité, foi et constitution (IASCUFO) d'approfondir les questions théologiques concernant la structure et la prise de décision afin d'aider à résoudre nos différences au sein de la Communion anglicane ; 2. Affirme l'importance de chercher à marcher ensemble au plus haut degré possible, et d'apprendre de nos conversations œcuméniques comment accommoder la différenciation avec patience et respect ; 3. Demande à l'IASCUFO que toute proposition susceptible d'avoir une incidence sur la Constitution de l'ACC soit soumise à une discussion approfondie lors

première version du présent document a été préparée pour le *Primates' Meeting* d'avril 2024. Elle a été révisée en concertation, successivement, avec le Comité permanent des Primats et l'archevêque de Canterbury, puis avec l'ensemble du Comité permanent de l'ACC. Nous la publions maintenant comme une offrande à toute la Communion et à nos collègues œcuméniques, en prévision de l'ACC-19 en 2026.

4. Dans les pages qui suivent, nous soutiendrons qu'une attention renouvelée à la raison d'être de la vie anglicane commune et des Instruments de communion que nous partageons est à la fois nécessaire au vu des actuelles dissensions et conforme à nos engagements et idéaux de longue date². Il s'ensuivra une conversation soutenue sur le socle théologique de nos Églises : fondé sur les Saintes Écritures, nourri par notre vie sacramentelle et exposé dans nos liturgies, livres de prières, canons et accords œcuméniques. Cette conversation doit, en outre, être empreinte d'humilité, de douceur, de patience et d'indulgence, ce que l'Épître aux Éphésiens résume par « dire la vérité dans l'amour » (Ép. 4). Sans ces habitudes et vertus, nous ne pouvons espérer entendre Dieu ni parvenir à un accord sur la vérité de l'Évangile. Le présent document s'attachera à esquisser ce dernier caractère et ce dernier modèle, par lesquels les anglicanes et les anglicans peuvent, par la grâce de Dieu, réussir à persister dans les années à venir avec discernement théologique. Nous proposerons également plusieurs ajustements propres aux Instruments, ainsi qu'une description actualisée de la Communion anglicane depuis la résolution historique de la Lambeth Conference de 1930.
5. Le présent document et les propositions qu'il contient ne doivent pas être considérés comme une fin en soi, mais comme les prémices d'une nouvelle conversation. Nous offrons nos suggestions concernant les prochaines étapes aux quatre Instruments de communion pour qu'ils les examinent et y répondent avec sagesse. Nous prions pour que Dieu en Christ, par la puissance du Saint-Esprit, permette à la Communion anglicane, aux chrétiennes et chrétiens et à toutes les Églises de discerner, de recevoir et d'articuler ensemble la foi de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, afin que le monde croie.

Récents développements anglicans

6. Au cours de cette dernière année de réunions, de prières, de discussions, de recherches et d'écrits, plusieurs développements en temps réel ont accru l'urgence du travail de l'IASCUFO. Juste avant l'ACC-18, la réunion de février 2023 du Synode général de l'Église d'Angleterre, dans le cadre de son processus « Vivre dans l'amour et la foi » (*Living in Love and Faith*), a accueilli favorablement le travail et les propositions de la Chambre des évêques préconisant un ensemble de « Prières d'amour et de foi » qui incluraient des prières de bénédiction pour l'union des personnes de même sexe. En décembre 2023, la Chambre des évêques a formellement approuvé les Prières d'amour et de foi. Les réunions suivantes du Synode général ont poussé plus avant la réflexion en se demandant à quoi servait de permettre aux couples de même sexe de recevoir la bénédiction de Dieu tout en préservant la doctrine traditionnelle du mariage de l'Église d'Angleterre. Les questions relatives à l'enseignement et à la discipline pour les membres du clergé engagés dans des relations homosexuelles, et la question de savoir si un règlement structurel est nécessaire pour tenir compte des nouveaux degrés de distance entre les groupes au sein de l'Église d'Angleterre, n'ont pas encore trouvé de réponse.

de l'ACC-19 ; et 4. Demande à l'IASCUFO de poursuivre ce travail et de rendre compte de son avancement aux Instruments de communion. »

² Nous avons pris comme point de départ et référence constante pour notre travail le document de recherche antérieur de l'IASCUFO intitulé *Towards a Symphony of Instruments: A Historical and Theological Consideration of the Instruments of Communion of the Anglican Communion* (Vers une symphonie d'instruments : considération historique et théologique des Instruments de communion de la Communion anglicane, Londres, ACC, 2015), disponible sur Internet. Nous nous appuyons sur ce document, et dans certains cas nous en écartons, afin de dresser un compte rendu théologique de la différenciation dans la communion, conformément à la mission que s'est donnée le présent document (voir la note précédente), et de proposer plusieurs ajustements aux Instruments de communion.

7. De nombreuses réponses au Synode général de l'Église d'Angleterre ont été publiées par divers organes de la Communion. La « Déclaration du mercredi des Cendres » de la Fraternité des Églises anglicanes du Sud (GSFA, *Global South Fellowship of Anglican Churches*), signée par dix primats d'églises de la Communion, est particulièrement importante pour les besoins du présent document. Comme l'ont écrit les primats de la GSFA, « l'Église d'Angleterre a choisi de rompre la communion avec les provinces qui restent fidèles à la foi biblique historique exprimée dans les formulaires anglicans ». En conséquence, la GSFA « n'est plus en mesure de reconnaître l'actuel archevêque de Canterbury comme le dirigeant "premier parmi ses pairs" de la Communion mondiale³. »
8. La GSFA avait déjà publié sa *Structure conventionnelle (Covenantal Structure)* en 2019 (révisée en 2021) sous forme de plan pour l'intensification de la communion au sein et entre les Églises de l'hémisphère sud⁴. Comme le souligne le texte, il ne s'agit pas d'une alternative à la Communion élargie et à ses instruments. La structure se présente plutôt comme un moyen volontaire d'articuler la foi et la constitution des Églises du Sud, à la fois comme une question de conviction et comme un témoignage et un encouragement pour la Communion élargie. Dans son rapport à l'ACC-18, l'IASCUFO a écrit que « la structure conventionnelle proposée pour la Fraternité mondiale des Églises anglicanes du Sud... mérite d'être examinée attentivement⁵. »

Principales questions du présent document

9. Ces développements ont aidé l'IASCUFO à affiner et à élargir ce qu'elle considère comme les principales questions que les Églises de la Communion anglicane devraient examiner ; des questions avec lesquelles les anglicanes et les anglicans sont aux prises, à des degrés divers, depuis 1867 et qui ne peuvent finalement trouver de réponse que dans le Christ et son Évangile :
 - a. Comment devrions-nous réfléchir à la foi et à la constitution de la Communion anglicane, compte tenu des désaccords et divisions persistants entre nos Églises et au sein de celles-ci ? Si nous ne pouvons pas toutes et tous, à l'heure actuelle, nous reconnaître pleinement les un-e-s les autres, comment pouvons-nous en parler honnêtement et directement sur la voie du discernement des prochaines étapes ?
 - b. Si une culture coloniale anachronique transpire encore de certains aspects de la Communion anglicane et de ses structures, des ajustements peuvent-ils être apportés pour encourager une égalité, une mutualité et un épanouissement plus durables de toutes les Églises membres ?
10. L'IASCUFO considère que ces questions sont à la fois distinctes et étroitement liées. Ensemble, elles ont façonné les intérêts et les arguments des pages suivantes et inspiré les propositions que nous présentons dans les sections finales. Comme nous chercherons à le montrer, ces deux questions sont

³ *Ash Wednesday Statement of GSFA Primates on the Church of England's Decision Regarding the Blessing of Same Sex Unions* (Déclaration du mercredi des Cendres des Primats de la GSFA sur la décision de l'Église d'Angleterre concernant la bénédiction des unions de personnes de même sexe, 13 février 2023). Voir, pour une réponse similaire dans un registre différent, deux lettres pastorales des quatre évêques d'Asie du Sud-Est (du 18 février 2023 et du 1^{er} mars 2024), la dernière reconnaissant « qu'étant donné les récents développements, la relation de notre province avec l'Église d'Angleterre a été fragilisée ». La lettre poursuit en indiquant « que de nombreux membres de l'Église d'Angleterre restent fidèles à l'Écriture... Nous devons et devrions préserver nos relations avec ces croyant(e)s orthodoxes et continuer à prier et à les soutenir pendant cette période difficile. En même temps, nous déclarons dans les termes les plus forts notre désaffiliation vis-à-vis de celles et ceux qui la défendent ». Tous ces documents sont disponibles sur Internet.

⁴ Global South Fellowship of Anglican Churches (GSFA), *A Covenantal Structure for the Global South Fellowship of Anglican Churches* (Structure conventionnelle pour la Fraternité des Églises anglicanes du Sud, 2021), disponible sur Internet.

⁵ IASCUFO, *A proposal to the ACC from the Inter-Anglican Standing Commission on Unity, Faith and Order*, soumise à l'ACC-18 (Une proposition de la Commission permanente inter-anglicane pour l'Unité, foi et constitution, février 2023), disponible sur Internet.

liées au caractère historique de la Communion anglicane, qui n'a cessé d'évoluer et qui a cherché à articuler une vision de sa finalité qui demeure convaincante et digne de notre engagement collectif.

II. Lambeth Conference de 1930 : les idéaux anglicans de foi et de constitution

11. En identifiant nos principales questions, l'IASCUFO a rappelé la description historique de la « nature et du statut de la Communion anglicane » adoptée par une résolution de la Lambeth Conference de 1930. Toutes les conversations sur l'identité anglicane depuis 1930 sont revenues, explicitement ou implicitement, à cette résolution, lui conférant une autorité *de facto*. Il n'y a eu aucune autre déclaration⁶.
12. La résolution prenait acte de la « communion » partagée par tous les diocèses, provinces et Églises régionales anglicans « avec l'archevêché de Canterbury », ce qui signifiait une plénitude de foi et de vie partagées, héritée de l'Église d'Angleterre et centrée sur elle⁷. Elle indiquait que les Églises anglicanes du monde entier étaient censées « défendre et propager la foi et la constitution catholiques et apostoliques telles qu'elles sont généralement énoncées dans le Livre de la prière commune autorisé dans leurs différentes Églises ». Et, notant dûment la particularité ou l'autonomie des Églises anglicanes, ainsi que l'absence d'« autorité législative et exécutive centrale » dans la Communion anglicane, les évêques se sont tournés vers la « loyauté mutuelle soutenue par le conseil commun » de leurs propres confédérations⁸.
13. L'idéal proclamé dans cette résolution de 1930 a bien servi la Communion anglicane et, à bien des égards, a propulsé le mouvement à un degré plus élevé de « responsabilité mutuelle et d'interdépendance », pour reprendre la célèbre phrase du Congrès de Toronto de 1963⁹. Après la création du Conseil consultatif anglican (ACC) en 1968 et le *Primates' Meeting* de 1978, la Lambeth Conference de 1988 s'est à nouveau penchée sur la question des structures de la Communion et a confié à deux commissions permanentes inter-anglicanes (sur la doctrine et l'œcuménisme) le soin de reprendre et de faire avancer ce travail. Les rapports *Virginia* (1997) et *Windsor* (2004), ainsi que l'Alliance de la Communion anglicane (*Anglican Communion Covenant*) (2009), ont tous proposé des

⁶ Lambeth Conference de 1930, résolution 49. Toutes les résolutions des Lambeth Conferences sont disponibles sur le site anglicancommunion.org. Pour de récents exemples du déploiement de cette résolution, voir Lambeth Commission on Communion, *The Windsor Report* (Le Rapport Windsor, Londres, ACC, 2004 ; disponible sur Internet), § 48 ; *Anglican Communion Covenant* (Alliance de la Communion anglicane, 2009 ; disponible sur Internet), § 3.1.2 ; GSFA, *Covenantal Structure* (Structure conventionnelle), §§ 1.1, 3.6. Voir Groupe de travail des Primats, *The Gift, Call and Challenge of Communion* (Le don, l'appel et le défi de la Communion) (2023 ; disponible sur Internet dans le site anglicancommunion.org), § 24, pour une révision non citée de la résolution 49 qui va dans le même sens que notre proposition ci-après.

⁷ Lambeth Conference de 1930, résolution 49. Lire également la première phrase de la lettre encyclique de la Lambeth Conference de 1930 (identique à la première phrase de la lettre encyclique de la conférence de 1920) : « Nous, Archevêques et Évêques de la sainte Église catholique, en pleine communion avec l'Église d'Angleterre, ... réunis depuis diverses parties de la terre à Lambeth... » (c'est nous qui soulignons). Voir *The Lambeth Conference 1930: Encyclical Letter from the Bishops, with Resolutions and Reports* (Lambeth Conference de 1930: Lettre encyclique des évêques, avec résolutions et rapports, Londres, SPCK, 1930) ; disponible sur le site anglicanhistory.org.

⁸ *Ibid.* La résolution 48, immédiatement antérieure, de la Lambeth Conference de 1930 affirmait que « la véritable constitution de l'Église catholique implique le principe de l'autonomie des Églises particulières fondée sur une foi et une constitution communes ».

⁹ Congrès anglican de Toronto, *Mutual Responsibility and Interdependence in the Body of Christ* (Responsabilité mutuelle et interdépendance dans le corps du Christ) (1963), disponible sur Internet. Rédigée comme une sorte de manifeste, cette courte déclaration demandait « si nos structures sont adaptées à notre monde et à l'Église telle qu'elle est, et si ce n'est pas le cas, comment elles devraient être modifiées ». Voir Lambeth Conference de 1968, résolution 67 ; ACC-12, résolution 34.

développements dans l'espoir de réarticuler et d'approfondir un consensus anglican sur la foi et la constitution catholiques et apostoliques.

14. Les cent dernières années de réflexion anglicane vigoureuse sur le caractère de la communion ont repris plusieurs des intérêts et des idéaux de la Lambeth Conference de 1930, qui continuent tous d'inspirer nos conversations, parfois même sans que nous ne nous en rendions compte. Nommer trois de ces idéaux maintenant aidera à donner un sens à nos réflexions ultérieures sur les marques de l'Église et à nos suggestions sur les prochaines étapes.

Une foi, une constitution

15. Il convient de noter ce qui peut ou non paraître évident : les Églises anglicanes ont présumé dès le départ qu'une foi et une constitution données étaient présentes et pouvaient être spécifiées. À cet égard, la vie constitutionnelle de l'Église d'Angleterre a servi de mesure à la plupart des Églises anglicanes au moins jusqu'en 1930, et les références à l'accord avec la foi de l'Église d'Angleterre, ou à la « communion avec l'archevêché de Canterbury », sont encore monnaie courante dans de nombreuses constitutions d'Églises de la Communion¹⁰. En termes de doctrine, le Livre de la prière commune de 1662 et l'Ordinal dominaient, tandis que les Trente-Neuf Articles servaient de pierre de touche pratique de la foi anglicane, même si l'adhésion formelle aux Articles n'était pas partout requise. L'adoption par la Lambeth Conference de 1888 du « Quadrilatère » de l'Écriture sainte, du symbole de Nicée, des sacrements dominicaux et de « l'épiscopat historique, adapté aux conditions locales » a servi de point de référence constant pour les « parties inhérentes », pour le moins, du dépôt de « la foi et de la constitution confiées par le Christ et ses apôtres à l'Église jusqu'à la fin du monde. »¹¹

Idéaux d'unité

16. Dans les premiers temps, toutes les Lambeth Conferences, conscientes de la diversification rapide de la Communion et se souvenant d'avoir assuré une complétude des partis pendant et après la Réforme, ont exprimé leur intérêt et leur engagement en faveur de l'unité visible de l'Église¹².
17. En pratique, cela signifiait que les déclarations anglicanes sur la foi et la constitution évitaient d'en dire plus que nécessaire (de peur d'ériger de nouveaux obstacles à la réconciliation ecclésiale) et anticipaient une subsomption de la Communion anglicane dans quelque chose de plus grand et de plus complet. La Lambeth Conference de 1930 a témoigné de cette vocation envers l'unité lorsque les évêques ont écrit dans leur lettre encyclique qu'ils avaient « le devoir d'envisager l'unique Église du Christ telle qu'elle sera une fois réunie, et de façonner les Églises de notre propre Communion de manière à ce qu'elles se conforment autant que possible à cet idéal et soient prêtes à prendre leur place en son sein, une fois cet idéal devenu concret¹³. » Cette ligne de pensée a inspiré l'ajout d'une dernière phrase à la description de la Communion anglicane dans la résolution 49. Les évêques ont en effet écrit : « La conférence fait cette déclaration en priant et en attendant avec impatience le moment où les Églises de l'actuelle Communion anglicane entreront en communion avec d'autres parties de l'Église

¹⁰ Voir Alexander Ross, *A Still More Excellent Way: Authority and Polity in the Anglican Communion* (Une voie encore plus excellente : l'autorité et la politique dans la Communion anglicane, Londres, SCM Press, 2020), 96-100.

¹¹ « Quadrilatère de Chicago-Lambeth », adopté par la Chambre des Évêques de l'Église épiscopale (1886) et résolution 11 de la Lambeth Conference de 1888, disponibles sur le site anglicancommunion.org. Le but du Quadrilatère était d'encourager la coopération avec d'autres communions d'Églises « sur la base d'une foi et d'une constitution communes ». Ainsi, toutes pourraient « écarter le schisme » et « guérir les blessures du Christ. »

¹² L'« Appel à tous les peuples chrétiens » (résolution 9) de la Lambeth Conference de 1920 demeure le texte le plus mémorable et le plus influent à cet égard. Voir Lambeth Conference de 1948, résolution 56.

¹³ Lambeth Conference de 1930, *Lettre encyclique*.

catholique qui ne peuvent être qualifiées d'anglicanes dans le sens ci-dessus, comme une étape vers la réunion ultime de toute la chrétienté en une seule communauté visiblement unie¹⁴. »

18. En formulant de telles déclarations, les évêques de la Lambeth Conference de 1930 ne mettaient pas en doute les articulations anglicanes de la foi « dans son intégralité ». La foi « est exposée dans le Livre de la prière commune ». En outre, toutes les Églises anglicanes « refusent » à juste titre, comme le fait l'Église d'Angleterre, « d'accepter comme autorité toute déclaration ou pratique qui n'est pas conforme aux Saintes Écritures et à la compréhension et à la pratique de notre religion telle qu'elle est exposée dans l'Église indivise ». Dans tout cela, les Églises anglicanes « sont à la fois catholiques et évangéliques. C'est encore aujourd'hui une description fidèle des faits et des idéaux de la Communion anglicane¹⁵. »

19. Dans le même temps, les évêques ont remarqué avec intérêt que

ces idéaux mêmes sont à l'origine d'un changement. Chaque Église de notre Communion s'efforce de rendre au pays où elle existe le service que l'Église d'Angleterre a rendu à l'Angleterre : représenter la religion chrétienne et la foi catholique d'une manière qui convienne aux habitants du pays et laisser libre cours à leur génie dans le développement de la vie et du culte chrétiens. Au fur et à mesure que les Églises fondées par nos missions en Inde, en Chine, au Japon ou en Afrique atteignent de plus en plus cet objectif, elles peuvent, à bien des égards, devenir de moins en moins semblables les unes aux autres et à leur Mère et, par conséquent, de moins en moins anglicanes, quoique non moins fidèles à la foi et à la constitution catholiques¹⁶.

20. Par *anglican*, les évêques entendaient *anglais* ou *anglo-saxon* (comme le montre clairement une déclaration similaire de la 1930 Lambeth Conference)¹⁷ et, par *catholique*, ils entendaient *universel* ou *ancien* : la « religion telle qu'elle est exposée dans l'Église indivise » mentionnée plus haut. Il y avait de quoi se réjouir. Comme les évêques l'avaient déclaré dix ans auparavant, « la bénédiction qui a reposé sur » le travail de la Communion « l'a conduite à un nouveau point de vue », d'autant plus que « son centre de gravité se déplace », à savoir de l'Angleterre et de l'Ouest vers les régions du Sud et de l'Est. En conséquence, la Communion anglicane « présente un exemple à petite échelle des problèmes liés à l'unité d'une Église universelle ». Au fil des ans, ses idéaux doivent devenir moins anglicans [c'est-à-dire anglais] et plus catholiques. Elle ne peut compter sur aucun lien d'union pour la maintenir unie, si ce ne sont les liens qui devraient maintenir unique l'Église catholique elle-même. »¹⁸

¹⁴ Lambeth Conference de 1930, résolution 49. Voir Lambeth Conference de 1948, résolution 74.

¹⁵ Lambeth Conference de 1930, *Lettre encyclique*.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ « La Communion anglicane d'aujourd'hui est une fédération d'Églises, certaines nationales, d'autres régionales, mais n'est plus à dominance anglo-saxonne, pas plus qu'elle n'accorde une valeur particulière aux traditions anglosaxonnes » [Lambeth Conference 1920, *Report of the Committee Appointed to Consider Relation to and Reunion with Other Churches* (Rapport du Comité désigné pour étudier la relation et la réunion avec d'autres Églises)] dans *Les Six Lambeth Conferences, 1867-1920*, éd. Lord Davidson of Lambeth [SPCK, 1929], « Annexe », p. 137 ; disponible sur le site anglicanhistory.org).

¹⁸ *Ibid.* La première partie de ce paragraphe du rapport constitue une lecture fascinante à la lumière des discussions anglicanes contemporaines : « À la date de la première Lambeth Conference, en 1867, cette Communion avait pris la forme d'une fédération d'Églises autonomes, réunies pour la plupart sans sanctions légales par un respect commun des mêmes traditions et l'utilisation commune d'un Livre de prières qui, en dépit de quelques variations locales, était pratiquement le même. Nos missionnaires implantaient alors des Églises parmi des nations très différentes de la race anglo-saxonne et très différentes les unes des autres, mais ces Églises n'avaient encore connu qu'une faible croissance. Entre cette époque et aujourd'hui, des Églises indigènes se sont développées en Chine, au Japon, en Afrique de l'Est et de l'Ouest, dans chacune desquelles les membres anglais ne sont qu'une poignée d'étrangers et d'hôtes, certains engagés dans le travail missionnaire, d'autres dans les affaires séculières. En Inde, l'Église comprend un grand nombre de membres britanniques et indiens : l'émergence d'une Église nationale, revendiquant la liberté de régler ses propres affaires, n'est qu'une question de temps ». Voir aussi, quatre-vingt-six ans plus tard, l'archevêque Rowan Williams, *Challenge and Hope of Being an Anglican Today* (27 juin 2006, disponible sur Internet).

21. Nous reviendrons sur cette vision étonnante de l'identité anglicane lorsque nous aborderons notre proposition de mise à jour de la description de la Communion anglicane produite par la 1930 Lambeth Conference. Pour l'heure, cependant, nous devons évoquer un autre fil conducteur dans ces premières réflexions sur la vocation de l'anglicanisme.

Intérêt pour la conciliarité

22. Parce que les évêques réunis lors des sept premières Lambeth Conferences avaient clairement conscience des défis inhérents à leur démarche, dont ils admettaient tout à fait qu'elle était idéaliste, ils se sont à plusieurs reprises donné des devoirs à faire sous les titres de synode et de conseil. L'archevêque de Canterbury avait indiqué à l'avance la nature strictement non-synodique de leur première réunion en 1867. Cependant, les évêques se sont sentis obligés d'affirmer le principe selon lequel « l'unité dans la foi et la discipline sera mieux maintenue parmi les différentes branches de la Communion anglicane par la subordination due et canonique des synodes des différentes branches à l'autorité supérieure d'un ou de plusieurs synode(s) au-dessus d'eux¹⁹. » De même, la lettre encyclique de 1930, notant l'attente d'une « diversité progressive au sein de l'unité des Églises anglicanes » (d'autant plus que des initiatives œcuméniques avaient vu le jour en divers endroits²⁰), prévoyait la nécessité d'unir la « fédération » des Églises anglicanes à « une fédération plus large d'Églises beaucoup moins homogènes ». Pour ce faire, les « conseils d'évêques » seraient, comme « dans l'Antiquité, ... l'organe approprié, par lequel l'unité d'Églises éloignées peut s'exprimer sans aucune dérogation à leur légitime autonomie ». En l'espèce, la Lambeth Conference, « avec sa stricte adhésion à des fonctions purement consultatives », pourrait être perçue comme « préparant nos esprits à la participation aux Conseils d'une communauté d'Églises plus large et plus importante ». Chaque extension de ce cercle de communion visible accroîtrait le pouvoir de l'Église de témoigner de son Seigneur par son unité. »²¹

Perspectives

23. Ces idéaux peuvent sembler éloignés des réalités présentes de la Communion anglicane. Ils ont cependant défini les conditions dans lesquelles les anglicanes et les anglicans ont tenté, au cours du siècle dernier, de parvenir à un accord, de rendre des comptes et même de prendre des décisions provisoires. Ils ont également anticipé certains des défis auxquels la Communion a été confrontée à cet égard. Alors que le présent document s'apprête maintenant à formuler des propositions pour le présent et l'avenir de la famille anglicane, il est utile de nous souvenir de ces aspects antérieurs de la foi et de la constitution et de nous demander comment ils pourraient être perçus aujourd'hui. Quels sont les aspects de ces idéaux et engagements passés qui peuvent être poursuivis à court terme et quels sont ceux qui doivent être mis provisoirement de côté ou qui doivent être intégrés dans des démarches fidèles ultérieures, par la grâce et la miséricorde de Dieu ?

III. Les Marques de l'Église

24. La Déclaration de consentement au sein de l'Église d'Angleterre, utilisée lors de toutes les ordinations et habilitations des membres du clergé, et dont des analogues peuvent être trouvés dans plusieurs Églises de la Communion anglicane, débute ainsi : « L'Église d'Angleterre fait partie de l'Église une,

¹⁹ Lambeth Conference de 1867, résolution 4. Cf. WR § 102 et sa citation du commentaire d'Owen Chadwick.

²⁰ Lambeth Conference de 1930, *Lettre encyclique* : « nous avons devant nous une perspective de rétablissement de la communion avec des Églises qui ne sont nullement anglicanes. Nos négociations avec l'Église orthodoxe et les vieux-catholiques illustrent cette possibilité dans un sens, et la création d'Églises unies – comme celle proposée en Inde – l'illustre dans un autre sens. »

²¹ *Ibid.*

sainte, catholique et apostolique, adorant le seul vrai Dieu, Père, Fils et Saint Esprit. » Les Églises anglicanes, et la Communion anglicane, n'ont jamais revendiqué constituer la totalité de l'Église, ou de la véritable Église, mais seulement *une partie de l'Église* une, sainte, catholique et apostolique. Nous avons pris notre appartenance à l'Église avec le plus grand sérieux, nous investissant dans des anciens modèles de constitution et cherchant à préserver le dépôt de la foi apostolique. Dans le même temps, nous nous sommes attaché-e-s à mettre notre identité ecclésiale au service d'un consensus et d'une unité plus larges avec l'ensemble des chrétien-ne-s. Au moment où nous nous attachons à comprendre les désaccords doctrinaux et moraux, les héritages historiques, les différences culturelles et les fractures structurelles entre les anglican-e-s, nous devrions perpétuellement nous rappeler, et chercher à servir, l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité de l'Église. De la même manière, au moment où nous envisageons des changements ou des réformes au sein de la Communion anglicane, nous serons bien inspiré-e-s de les superposer à ces anciennes marques de credo.

(1) L'unité de l'Église

Un seul corps du Christ

25. L'Unité est la marque première et fondamentale de l'Église, promulguée par Dieu dans son Fils Jésus-Christ, la tête de l'Église (Ép. 1,22). Il n'existe qu'un seul corps du Christ, qui ne peut pas être séparé. Il peut, toutefois, être blessé, comme le démontrent dans la douleur les dissensions entre les chrétien-ne-s et entre les Églises. C'est peut-être dans l'Épître aux Éphésiens que ces principes d'unité transparaissent le plus clairement : celle-ci affirme en effet qu'« il y a un seul corps et un seul Esprit », mais aussi que « vous avez aussi été appelés dans une seule espérance, celle de votre appel ; il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous » (Ép. 4,4-6). Dieu a créé l'Église de manière à ce qu'elle forme un seul corps : *par conséquent*, les fidèles sont appelé-e-s à s'efforcer de « conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (4,3).
26. La première épître de Paul aux Corinthiens présente une vision similaire du seul corps et du seul Esprit, promulguée de manière sacramentelle en tant qu'unité de foi, et elle les applique dans une série d'encouragements et de défis à une Église proie aux dissensions : pour progresser plus profondément et plus pleinement dans la communion établie par Dieu en Christ (1 Cor. 1,9 et suivants), pour observer la discipline appropriée qui sied aux frères et sœurs « du dedans » (5,11-12), pour « n'être une pierre d'achoppement » pour personne (10,32), pour « discerner le corps » (11,29), pour s'attendre « les uns les autres » (11,33), et pour entourer « d'un plus grand honneur [...] [les parties] que nous estimons être les moins honorables du corps » (12,23). Tou-te-s celles et ceux qui ont été fait-e-s membres de ce corps de manière visible, via la purification par le bain d'eau et la Parole, et l'onction dans Son Esprit (1 Cor. 1,13.18 et 3,16 ; voir Ép. 5,26), se sont lancé-e-s dans le *début* du pèlerinage de foi et d'obéissance²².

²² Voir la Lambeth Conference de 1920, résolution 9 [*Reunion of Christendom* (La réunion de la chrétienté)], § 2 : « Nous reconnaissons tout-te-s ceux et celles qui croient en notre Seigneur Jésus-Christ, et ont reçu le baptême au nom de la Sainte Trinité, comme partageant avec nous l'appartenance à l'Église universelle du Christ qui est son Corps. » Cf. Vatican II, *Décret sur l'œcuménisme : Unitatis redintegratio* (1964), § 3.1 : « justifiés par la foi reçue au baptême, incorporés au Christ, ils portent à juste titre le nom de chrétiens, et les fils de l'Église catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur » ; citant le Conseil de Florence et Saint Augustin (voir *ibid.*, § 22.1) Cf. le travail de la Commission internationale anglicane-romane catholique (ARCIC) depuis 1968, *passim* ; Conseil œcuménique des Églises, *Baptême, Eucharistie, Ministère* (Genève : COE, 1982). Tous ces documents sont disponibles en ligne (en anglais pour la résolution de la Lambeth Conference de 1920 et le travail de l'ARCIC).

27. Comme le mouvement œcuménique le professe depuis longtemps, l'unité de l'Église est à la fois un don et un appel²³. En tant que don, la communion de l'Église (son accord dans la foi, sa constitution visible et sa mission), n'est pas une responsabilité qui nous incombe ; c'est l'accomplissement de Dieu par le Christ qui « réconcilie [tout] avec lui-même, aussi bien ce qui est sur la terre que ce qui est dans les cieux, en faisant la paix par lui, par le sang de sa croix. » (Col. 1,19-20 ; voir. Ép. 4,3). En tant qu'appel, la communion de l'Église (sa foi, sa constitution et sa mission) demeure un horizon à atteindre pour nous, le Seigneur ayant missionné ses disciples, le soir de sa trahison, afin qu'eux, et nous tous, *puissions*, via l'obéissance, le service mutuel et l'amour, ne faire qu'un (voir Jean 17 ; cf. Phil. 4,2).

Les dissensions anglicanes

28. La Communion anglicane est très familière des joies et des peines du corps du Christ ; ces dernières années, elle a eu des difficultés à maintenir sa propre unité, bien qu'elle ait poursuivi ses activités de dialogue œcuménique. La Lambeth Conference de 2008 a réaffirmé l'engagement anglican d'une « unité pleine et visible » avec l'ensemble des chrétiens. La Communion « n'a jamais envisagé sa vie en tant que famille d'Églises comme autosuffisante. » Cependant, 230 évêques ont décliné l'invitation à la conférence, invoquant, comme l'explique le rapport officiel de la conférence, les « dissensions [contemporaines] entre les anglicans, et les actions de certaines provinces qui en sont à l'origine ». Le rapport poursuit : « Nos partenaires œcuméniques sont parfois laissés perplexes par l'incohérence anglicane apparente, surtout en ce qui concerne les questions d'autorité et d'ecclésiologie. Cela touche directement aux dilemmes auxquels est confrontée cette Conférence²⁴. » De la même manière, lors de la Lambeth Conference 2022, tous les évêques de trois Églises membres anglicanes étant absent-e-s, et d'autres qui étaient présent-e-s ayant choisi de ne pas recevoir la Sainte Communion lors des Eucharisties de la Conférence, l'Appel sur l'unité chrétienne a cité les « dissensions anglicanes » parmi les « blessures du corps du Christ » qu'il était nécessaire de guérir²⁵. Un autre appel, portant celui-ci sur la réconciliation, a lui aussi évoqué la question, exhortant l'archevêque de Canterbury et le Comité permanent de l'ACC à « renouveler et à redynamiser la conversation avec nos sœurs et nos frères des provinces et diocèses qui n'ont pas été en mesure de se joindre à nous pour la Lambeth Conference de 2022, dans l'objectif de bâtir une vie plus pleine ensemble, en tant que famille anglicane d'Églises. »²⁶

29. Il est approprié pour les anglicans en proie aux dissensions de commencer ici, par une confession de notre propre péché et de notre échec à nous aimer les un-e-s les autres « jusqu'au bout » en tant que famille de chrétiens (Jean 13,1). Aucune noble discussion sur l'unité de l'Église ne peut faire disparaître par la simple pensée ces réalités, et nous ne devrions pas chercher à les fuir. Au contraire, nous devrions regarder à cet endroit, dans les déchirures du tissu de la foi et de la constitution anglicanes, pour nous demander comment les réparer²⁷. Rédigeant un rapport sur ces défis en 2008, le

²³ Pour trois appropriations anglicanes, voir l'*Anglican Communion Covenant* (Alliance de la Communion anglicane), § 3 de l'introduction et partie § 2.1 ; *Hiroshima Report of the International Reformed-Anglican Dialogue* (Rapport d'Hiroshima du Dialogue réformé Anglican international, IRAD), *Koinonia: God's Gift and Calling* (Don et appel de Dieu) (2020) ; Primates' Task Group (Groupe de travail des Primats), *The Gift, Call and Challenge of Communion* (Le don, l'appel et le défi de la Communion).

²⁴ LC 2008, *Lambeth Indaba* (Indaba de Lambeth), § 71 (citant des résolutions similaires de 1878 de 1998) et § 79.

²⁵ LC 2022, *L'Appel de Lambeth : l'unité chrétienne*, §§ 1.5 et 2.3.3.

²⁶ LC 2022, *L'Appel de Lambeth : la réconciliation*, § 4.7.

²⁷ Voir *A Statement by the Primates of the Anglican Communion meeting in Lambeth Palace* (Déclaration de la Réunion des Primats de la Communion anglicane au Lambeth Palace) (16 oct 2003, disponible en ligne, en anglais), dans laquelle étaient exprimées les craintes que les dissensions de plus en plus profondes parmi les anglicans concernant la sexualité « provoqueraient les déchirures les plus profondes dans le tissu de notre Communion ».

Windsor Continuation Group a exhorté la Communion à remédier à son « déficit ecclésial », dont la paralysie apparente face au conflit était symptomatique²⁸.

30. Si la plénitude de notre communion les un-e-s avec les autres n'a été que rarement remise en question jusqu'à récemment, le phénomène de l'autonomie ecclésiale et de la « diversité en termes de progressisme » des Églises anglicane a rendu difficile de résoudre les désaccords et d'éviter les dissensions²⁹. L'archevêque Runcie a abordé cette question lors de la Lambeth Conference de 1988, faisant référence au « schibboleth de l'autonomie », selon lequel l'indépendance est privilégiée à l'interdépendance. Cela ne devrait pas être le cas, poursuit-il, « si nous souhaitons réellement l'unité au sein de la Communion anglicane... Ou bien notre préoccupation première n'est-elle que la promotion de cette expression particulière de l'anglicanisme qui s'est développée dans la culture de notre propre province ? Nous avons atteint la phase de la croissance de la Communion, conclut-il, où nous devons commencer à faire des choix radicaux, sans quoi la croissance se muera imperceptiblement en décomposition. Je suis convaincu que le choix entre l'indépendance et l'interdépendance, qui s'est déjà présenté à la Communion sous sa forme embryonnaire il y a vingt-cinq ans [au Congrès de Toronto], est en fait, très simplement, le choix entre l'unité ou la fragmentation progressive. »³⁰

Les degrés de communion

31. L'expression consacrée « le plus haut degré de communion possible » a été créée à cette époque par la Communion anglicane, suite à nos débats sur l'ordination des femmes à la prêtrise ou à l'épiscopat. Elle sert depuis d'invitation à « respecter la décision et les attitudes des autres provinces... sans qu'un tel respect n'indique nécessairement l'acceptation des principes concernés »³¹. La notion de *degrés*, ici, est empruntée à la théologie œcuménique, et fait référence au fait que la communion (*koinonia*) n'est pas binaire, produisant des jugements simples sur une base d'inclusion ou d'exclusion, mais touche plutôt à plusieurs aspects, actes et engagements liés entre eux, qui peuvent être plus ou moins « pleinement » partagés avec autrui, selon les cas³². Au moment où les Églises se trouvent en accord plus ou moins complet, selon les cas, sur les sujets considérés comme essentiels, ou importants pour une autre raison, par au moins une des parties, si ce n'est toutes, elles doivent déterminer leur position. Si la pleine communion n'est pas possible à l'heure actuelle, il est souhaitable de mettre en place une forme d'identification de la diminution, décrite alternativement comme une *dissension*, une *blessure* ou une *déficience*, ainsi que d'affirmer, en parallèle, ce qui est toujours partagé.

²⁸ Windsor Continuation Group, *Report to the Archbishop of Canterbury* (Rapport à l'archevêque de Canterbury) (17 déc 2008), §§ 50-59 ; disponible en ligne (en anglais). Cf. ARCIC, *Walking Together on the Way: Learning to Be the Church — Local, Regional, Universal* (Marcher ensemble sur le chemin : apprendre à être l'Église — locale, régionale, universelle) (Londres : SPCK, 2018), §§ 77-78 ; disponible en ligne (en anglais).

²⁹ De nouveau, LC 1930, *Lettre encyclique*. Ce problème est évoqué à maintes reprises par la IASCUFO dans son document de 2012 intitulé *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments), qui recueille et organise les discussions de la dernière moitié de siècle. Cf. GSFA, *Covenantal Structure* (Structure conventionnelle), *passim*.

³⁰ Robert Runcie, *Opening Address to the Lambeth Conference* (Discours d'ouverture à la Lambeth Conference) dans *The Truth Shall Make You Free* (La Vérité te libérera) (The Lambeth Conference 1988), p. 16 et 17 ; cité dans *The Windsor Report* § 66, et dans le Rapport de la sous-commission ad hoc de l'IARCCUM, *Ecclesiological Reflections on the Current Situation in the Anglican Communion in the Light of ARCIC* (Réflexions ecclésiologiques sur la situation actuelle dans la Communion anglicane à la lumière de l'ARCIC) (8 juin 2004), § 15 ; disponible en ligne (en anglais). Cf. ARCIC, *Walking Together on the Way* (Marcher ensemble sur le chemin), § 137.

³¹ LC 1988, résolution 1.1. Cf. l'utilisation omniprésente de l'expression « *highest degree of communion possible* » (le plus haut degré de communion possible) dans *The Windsor Report*. Cf. Alliance de la Communion anglicane, § 3.2.7.

³² Voir, par exemple Vatican II, *Décret sur l'œcuménisme*, § 3.1 : les hommes et les femmes « qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique. Assurément, des divergences variées entre eux et l'Église catholique sur des questions doctrinales, parfois disciplinaires, ou sur la structure de l'Église, constituent nombre d'obstacles, parfois fort graves, à la pleine communion ecclésiale ». Cf. ARCIC, *Walking Together on the Way* (Marcher ensemble sur le chemin), § 21.

32. Des questions sont ainsi soulevées sur ce qui *est* toujours partagé, et sur les manières de bien catégoriser la gravité d'un désaccord donné. Fait bien connu, la Communion anglicane est parvenue à négocier un accord sur l'ordination des femmes, qui a été accueilli par la bénédiction des Lambeth Conferences successives, lié à une théologie de la réception³³. Nous n'avons pas encore trouvé le moyen de surmonter nos désaccords et dissensions autour des questions de l'homosexualité et du mariage³⁴. L'enseignement de la résolution I.10 de la Lambeth Conference 1998 que le mariage est « entre un homme et une femme » et que « la pratique homosexuelle [est] incompatible avec les Écritures » a, pendant la plus grande partie de la vie de la Communion, constitué un signe clair de son « état d'esprit », comme le rapporte *The Windsor Report* il y a vingt ans. En présence d'une déclaration aussi claire que celle-ci à la Lambeth Conference, il est malaisé d'invoquer la doctrine de la réception³⁵. C'est probablement pour cette raison que la version finale de l'Appel de Lambeth sur la dignité humaine de la Lambeth Conference 2022 ne propose pas de résolution en soi, mais prend plutôt note du fait que deux enseignements distincts ont été formulés « après une mûre réflexion théologique ». En l'absence d'une voie claire à suivre pour l'avenir, l'Appel conclut que les anglican-e-s devraient « rester résolu-e-s dans leur engagement à écouter et à marcher ensemble en dépit de [leur] profond désaccord sur ces questions. »³⁶
33. Comment, dès lors, parler d'unité anglicane dans ce contexte ? La résolution de la Lambeth Conference 1998 baptisée « L'unité de la Communion anglicane », réitérant l'engagement pris dix ans auparavant à recevoir l'ordination des femmes à l'épiscopat, évoque de manière notable « l'unité globale de la Communion anglicane³⁷ ». Elle cite ensuite le rapport de la première commission présidée par l'archevêque Eames d'Irlande, qui reconnaît que « bien que certains des moyens par lesquels la communion est exprimée puissent être soumis à une tension, voire rompus, il est nécessaire de faire preuve de courtoisie, de tolérance et de respect mutuel, et de prier les un-e-s pour les autres. Nous confirmons que notre désir de nous connaître les un-e-s les autres, et d'être ensemble, continue à nous lier en tant que chrétien-ne-s³⁸. » Ici, de nouveau, la Lambeth Conference s'est emparée des outils de la théologie œcuménique pour aborder les tensions, voire les « ruptures », entre les anglican-e-s, en prescrivant un retour aux fondamentaux de la rencontre interchrétien-ne-s charitable.
34. Une récente discussion produite par la Commission pour la Foi et constitution de l'Église d'Angleterre a proposé trois types de degrés de désaccord, allant des accrochages mineurs au sein d'une Église donnée jusque, à l'autre bout du spectre, à l'émergence d'un doute sur la « christianité » authentique de son opposant, quel que soit le sens que prend l'expression³⁹. Ces questions sont aussi anciennes que les épîtres de Saint Paul, dans lesquelles nous trouvons une difficulté similaire à discerner la nature et la mesure de différents conflits. Comment, ainsi que nous l'avons dit de manière œcuménique et au

³³ La résolution III.2(b) de la LC 1998 a appelé « les provinces de la Communion à respecter le principe de la 'réception ouverte' dans son lien avec l'ordination des femmes à la prêtrise, comme indiqué par la Commission Eames ; notant que 'la réception est un processus long et spirituel'. » L'alinéa III.2(d) de la même résolution a appelé les « provinces de la Communion à prendre toutes les dispositions, y compris le ministère épiscopal approprié, qui leur permettront de vivre dans le plus haut degré de communion possible, reconnaissant qu'il n'y a, et ne devrait y avoir, aucune contrainte pour les évêques concernant les questions liées à l'ordination ou à l'habilitation. »

³⁴ Voir la manière dont *The Windsor Report* rend compte de cette différence, aux §§ 12-21.

³⁵ § 69 de *The Windsor Report* : « la doctrine de la réception n'a de sens que si les propositions touchent à des questions sur lesquelles l'Église n'a pas encore tranché. »

³⁶ LC 2022, *L'Appel de Lambeth : la dignité humaine*, § 2.3.

³⁷ LC 1998, résolution III.2, notre mise en italiques.

³⁸ *Ibid.*, résolution III.2(e).

³⁹ Synode général, *Communion and Disagreement: A Report from the Faith and Order Commission* (Communion et désaccord : un rapport de la Commission pour la Foi et constitution) (2016), § 53 et suivants ; disponible en ligne (en anglais). Cf. le rapport sur la 80^e Convention générale de l'Église épiscopale (2022) par le Task Force on Communion across Difference (Groupe de réflexion sur la communion par-delà la différence) : "*Put Out into the Deep Water*": *Communion across Difference as a Christian Call* (Éteint en eaux profondes : la communion par-delà la différence en tant qu'appel chrétien), 4-6 et 15-19, disponible en ligne (en anglais).

cours des discussions anglicanes, pouvons-nous déterminer les limites de la diversité ? Quand la variation légitime devient-elle une licence injustifiée, incohérente, contraire aux Écritures ou non autorisée d'une autre manière ? La seule réponse plausible est la réponse traditionnelle : les autorités ecclésiastiques, sous la forme des conseils, synodes et canons, cherchent à discerner la vérité de Dieu dans ces questions, puis à façonner un ordre qui pourra, par la grâce de Dieu, exprimer et amplifier la foi une⁴⁰. Ce processus exige du temps et de la patience, sur la voie de la recherche puis de la préservation de la communion de l'Église une. Nous développerons davantage cet aspect lorsque nous aborderons l'école de la catéchèse dans la charité ecclésiale de Saint Augustin dans ses rencontres avec les donatistes.

Faire une place aux autres

35. Parce que l'Église est un organisme vivant, les dimensions constitutives de la communion doivent continuellement être précisées et affinées. Un texte du Conseil œcuménique des Églises de 2013 intitulé *L'Église : Vers une vision commune*, suggère que la *pleine communion* doit intégrer de manière effective cinq éléments : « la communion dans la plénitude de la foi apostolique, dans la vie sacramentelle, dans un ministère véritablement un et mutuellement reconnu, dans des structures de relations conciliaires et de prises de décisions et dans un témoignage et un service commun dans le monde. »⁴¹ Cela représente incontestablement un défi de taille.

36. Cela correspond également aux déclarations des anglican-e-s sur cette même question au cours des dernières décennies. La déclaration adoptée de 1990, *L'Église comme Communion*, publiée par la Commission internationale anglicane-catholique romaine (ARCIC) a énuméré « ce qui constitue la communion ecclésiale » dans le paragraphe suivant, qui a été cité à maintes reprises :

Elle a ses racines dans la profession de la même foi apostolique révélée dans les Écritures et établie dans les credo. Elle est fondée sur le même baptême. Elle a son centre et est manifestée de façon prééminente dans la même célébration de l'eucharistie. Elle s'exprime nécessairement par un engagement commun dans la mission confiée par le Christ à son Église. Dans cette vie en communion chacun partage les soucis de l'autre avec patience, soumission, bonté et charité réciproques ; chacun met les intérêts des autres avant les siens ; chacun fait place aux autres dans le corps du Christ ; chacun est solidaire avec les pauvres et les faibles et partage les dons tant matériels que spirituels (cf. *Ac* 2,44). Un autre élément constitutif de la vie en communion est l'acceptation des mêmes valeurs morales fondamentales, le partage de la même vision de l'humanité créée à l'image de Dieu et recréée en Christ et la confession commune de la même espérance dans la consommation finale du Royaume de Dieu⁴².

37. Ici encore, envisager la communion œcuménique des Églises par le prisme des énumérations de ce type ne revient pas à déclarer que si n'importe lequel de ces éléments constitutifs manque, ou est inférieur d'une autre manière à ce qu'il devrait ou pourrait être, il n'y a pas de communion du tout : c'est même le contraire. Et le fait d'une communion réduite, imparfaite et incomplète au sein d'une famille d'Églises donnée, telle que la Communion anglicane, ne rend pas non plus le caractère de la

⁴⁰ Voir Commission internationale pour le dialogue théologique entre anglicans et orthodoxes (ICAOTD), *The Church of the Triune God* (L'Église du Dieu Trine) (2006), VIII.9-12 (disponible en ligne) pour une discussion sur le « discernement de l'hérésie » dans et par l'Église, qui est « étroitement lié au processus continu de réception, dans lequel les innovations, proposées dans le but d'actualiser l'Évangile, sont d'abord discernées, puis accueillies ou rejetées » (VIII.10). Un tel discernement « commence justement » au niveau local, requiert parfois des conciles ou des synodes régionaux, et aboutit finalement à un concile œcuménique, « dont les décisions sont reçues par toute l'Église » (VIII.11). Cf. toute la section IX dans *ibid.* : « Reception in Communion » (« Réception dans la Communion »).

⁴¹ Conseil œcuménique des Églises, *L'Église : Vers une vision commune* (2013), § 37 ; disponible en ligne.

⁴² ARCIC, *L'Église comme communion* (1990), § 45, disponible en ligne. Cf. de manière analogue *The Windsor Report*, § 49 ; Commission théologique et doctrinale inter-anglicane (IATDC), *The Virginia Report* (Le rapport de Virginie) (1997), § 3.1, disponible en ligne (en anglais) ; Groupe de travail des Primats, *The Gift, Call and Challenge of Communion* (Le don, l'appel et le défi de la Communion), § 7.

communion entièrement œcuménique, sans reliquat. Le présent document reviendra de manière continue à tout ce que les anglican-e-s partagent encore, ou selon le cas, à ce à quoi ils peuvent adhérer à n'importe quel moment : pas seulement un baptême commun, un héritage liturgique commun, et une histoire missionnaire commune, mais également un espoir fervent que l'Eucharistie sera célébrée lorsque nous nous rencontrerons ; pas seulement des structures et des cadres juridiques similaires, mais également des Instruments de communion pour le discernement et la prise de décisions mutuels. Nous partons du principe que tout-e-s les anglican-e-s donneront priorité à la recherche de la plénitude de la foi et de la constitution avant tout ensemble, et prions dans ce sens⁴³.

38. Ce faisant, « [en se supportant] les uns les autres, dans l'amour » (Ép. 4,2), les anglican-e-s devront « faire place aux autres dans le Corps du Christ », pour reprendre la métaphore si parlante de l'ARCIC. Ils et elles doivent « [s'attendre] les uns les autres » (1 Cor 11.33), et attendre la direction sûre de l'Église dans « l'Esprit de la vérité », qui « confondra le monde en matière de péché » (Jean 16,8.13). Comme le Saint Esprit nous aide à nous envisager mutuellement comme des pèlerins imparfaits sur le chemin, qui forment un collectif *global* des rebelles, « tous, en effet, ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Rom. 3,23), le même Esprit cultivera chez nous douceur et humilité, avec patience, une terre fertile de laquelle une parole sincère et aimante pourra pousser : une parole honnête et qui pourra être entendue et reçue par ceux et celles dont nous nous soucions (Ép. 4,2.15). La discipline ecclésiastique, appliquée à ceux et celles qui sont « du dedans » (1 Cor. 5,12), doit être dotée de ce caractère de vérité-en-amour. De cette manière, également, comme insiste Saint Paul, même les « dissensions » au sein de l'Église (ou les différenciations, pour les nommer autrement) peuvent être un moyen de redécouvrir le pouvoir de Dieu, dans la faiblesse transfiguratrice de la croix du Christ (1 Cor. 11,19 ; cf. 1 Cor. 1), sur la voie d'un consensus renouvelé dans la vérité (1 Cor. 12).
39. À la fois bénéficiant du plus haut degré de communion possible, et œuvrant à l'atteinte de celui-ci, la prochaine saison de la vie anglicane devrait se concentrer sur la persévérance parmi les désaccords sur les questions importantes d'orthodoxie et d'éthique, sur la voie d'une sainteté, d'une catholicité et d'une apostolicité discernées dans l'Église une du Christ.

(2) La Sainteté de l'Église

Sainte et sans défaut

40. Entendre l'appel de communion avec Jésus et son Église, c'est entendre l'appel à la sainteté. La sainteté nomme cette qualité de vie dans l'Esprit, réservée pour l'adoration de Dieu, qui exprime la beauté et la pureté du Christ, en qui « il a plu à Dieu de faire habiter [...] toute plénitude », et « par lui, de tout réconcilier avec lui-même » (Col. 1,19-20). En lui, ayant été présentés comme « saints, sans défaut et sans reproche » par la grâce de Dieu (1,22), les fidèles sont appelés, et autorisés, à faire « les bonnes œuvres » que Dieu a préparées pour eux, dans les familles, les communautés et les cultures dans lesquelles ils évoluent. Et ils doivent rechercher l'accord, les uns avec les autres, « dans la vérité de la Parole sainte [de Dieu] », et ainsi, « vivre dans l'unité, et l'amour divin. »⁴⁴

Les dissensions anglicanes

41. Compte tenu de cet appel à l'unité sainte, les litiges et dissensions de long terme parmi les anglican-e-s au sujet du mariage et de la sexualité, qui ont provoqué des scandales, sont déconcertant-e-s.

⁴³ Voir Groupe de travail des Primats, *The Gift, Call and Challenge of Communion* (Le don, l'appel et le défi de la Communion), *passim*. Pour une présentation traditionnelle du discernement en conscience sur la communion eucharistique, voir la résolution 46 de la LC 1968.

⁴⁴ *The Order for the Administration of The Lord's Supper or Holy Communion* (L'ordre pour l'administration de la Cène du Seigneur ou de la Sainte Communion), *Livre de la prière commune* (1662), disponible en ligne.

Nombreux et nombreuses sont convaincu-e-s que célébrer et bénir les relations des couples de même sexe n'ayant pas fait vœu de chasteté dans l'Église équivaut à bénir ce que les Écritures et la tradition de l'enseignement chrétien ont de tout temps qualifié de péché. Dans ce cas, une telle bénédiction marque un éloignement par rapport à la constitution correcte et sainte du sexe et de la sexualité. En tant qu'union d'un homme et d'une femme, le mariage saint est un signe de la relation nuptiale entre le Christ et l'Église ; il constitue une union des deux parties distinctes de l'humanité créée, qui a le potentiel de mettre au monde une nouvelle vie et d'assurer la pérennité de l'espèce humaine. Le mariage rappelle donc également au Christ la sanctification par la Parole de la matière créée dans les événements de son Incarnation et de sa Passion.

42. Pour d'autres, le refus de l'Église de bénir des relations engagées entre personnes de même sexe perpétue une offense impie contre l'amour du Christ et un rejet des personnes façonnées à l'image de Dieu, dont les affections naturelles sont comprises comme innées plutôt que choisies. Le péché décrit ici est commis contre la charité, d'autant plus lorsque les relations engagées entre personnes de même sexe reflètent certains aspects positifs du mariage tels que la fidélité dans le soutien mutuel, le compagnonnage et le soin porté aux enfants, même si on ne les met pas au monde. En outre, pour de nombreux membres de la Communion, la criminalisation des actes homosexuels, y compris le châtement par l'imposition de la peine capitale, soutenue par les anglican-e-s dans certains pays, équivaut à un refus immoral de la justice du Christ.
43. Ces deux perspectives ne sont pas entièrement contradictoires. Nous sommes en désaccord, toutefois, sur ce qui constitue la vie sainte, y compris les questions sur la bonne place du vœu de chasteté en tant qu'attente pour les personnes non mariées, les attentes sur la vie morale des personnes ordonnées, et les liturgies publiques pour la bénédiction des relations entre personnes de même sexe. Existe-t-il une manière fiable de résoudre ces dissensions ? Ici encore, les conseils et synodes de l'Église sont des dons de Dieu pour le discernement partagé de la vérité, centré sur les Écritures, dans la recherche de l'atteinte d'un consensus ou d'« une seule pensée », comme y exhorte le Nouveau Testament (Phil. 2,2 ; 1 Cor. 1,10 ; 1 Pi 3,8 ; cf. Ac 15). Si des dissensions sont également attendues ici, elles seront résolues dans le juste jugement du Seigneur, lorsque tout sera révélé (1 Cor. 11,19.32).

Marcher ensemble mais éloignés

44. Nul besoin de désespérer. En tant qu'avant-goût des promesses de Dieu, et par Sa grâce, certains litiges entraînant des dissensions au sein de l'Église ont pu être résolus, un processus favorisé par le dialogue patient et la recherche théologique. Les accomplissements durement gagnés de l'historique *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification* (1999, 2019) multi-ecclésiale, par exemple, ou des déclarations anglicanes-orthodoxes orientales sur la Christologie et le Saint Esprit, démontrent que des conflits de longue date peuvent être surmontés⁴⁵. Comme l'avance le pape Jean-Paul II, la rencontre œcuménique doit être un « dialogue de la conversion » qui devient un « dialogue du salut », étant donné qu'il trouve son origine dans Jésus-Christ le Rédempteur et Seigneur, qui est notre réconciliation⁴⁶. Il poursuit ainsi :

La dimension verticale du dialogue réside dans la reconnaissance commune et réciproque de notre condition d'hommes et de femmes qui ont péché. Et c'est ce dialogue qui ouvre pour les frères vivant

⁴⁵ *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification*, Édition du 20^e anniversaire. ; Commission internationale anglicane-orthodoxe orientale (AOOIC), *Christology* (Christologie) (2002, 2014) et *Procession and Work of the Holy Spirit* (Procession et œuvre du Saint Esprit) (2017). Tous ces documents sont disponibles en ligne (en anglais pour les deux derniers).

⁴⁶ Jean-Paul II, *Ut Unum Sint : lettre encyclique du Saint-Père Jean-Paul II sur l'engagement œcuménique* (1995), § 35 ; disponible en ligne.

dans des communautés qui ne sont pas en pleine communion entre elles l'espace intérieur où le Christ, source de l'unité de l'Église, peut agir efficacement avec toute la puissance de son Esprit Paraclet⁴⁷.

45. Lorsque les anglican-e-s, comme d'autres, ont de profondes divergences sur des aspects de la vie sainte, ils peuvent s'engager de nouveau à trouver des manières saintes de gérer les différences et les dissensions. Quel aspect peut revêtir le fait d'être « en toute humilité et douceur, avec patience », de se supporter « les uns les autres, dans l'amour » ? Comment pourrions-nous « [nous efforcer] de conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Ép. 4,2-3) ? Refuser d'abandonner ceux et celles avec qui nous avons des dissensions signifie nous appuyer sur un amour renouvelé alors que le monde nous demanderait de nous éloigner. Un refus obstiné de renoncer les un-e-s aux autres, de rester en relation malgré des désaccords profonds et importants, peut être un témoignage remarquable de la puissance du Christ pour apporter l'unité dans un monde divisé, et un avant-goût du jour où toutes choses dans les cieux et sur la terre seront réunies en Christ (Ép. 1,10). Un tel besoin d'accompagnement persistant n'implique pas toujours de marcher côte à côte, ou à la même vitesse, ou nécessairement toujours sur le même chemin. Les appels solennels à l'unité peuvent parfois fonctionner comme un abus de pouvoir, car ils cherchent à imposer une proximité qui supprimerait ou nierait des différences importantes. Nous trouvons dans l'histoire de Paul et Barnabé un précédent de la marche ensemble, mais séparés, ceux-ci s'étant séparés après un « conflit » (Actes 15,39) mais étant toutefois restés collègues apostoliques en mission, avec un certain degré de respect mutuel et même d'amitié (voir 1 Cor. 9,5 ; 2 Tim. 4,11 ; Col. 4,10). À cet endroit précis, un aspect peut-être surprenant du *lien de la paix* est révélé en tant que bénédiction différenciée.
46. Tou-te-s les chrétien-ne-s se rencontrent en tant que disciples indignes qui ont été accueilli-e-s en tant qu'ami-e-s dans la communion du fils de Dieu, par son Esprit. Dans le sol de son sacrifice, nous sommes enterré-e-s sous forme de graines qui pourront, avec le temps, « germe[r] et [croître] sans que nous ne sachions comment » (Marc 4,27). Rien de cela n'est simple, comme le montre l'histoire de l'Église et de ses dissensions, mais ce sont toutefois des étapes nécessaires. C'est le processus qui a été désigné par la voie de Dieu, et qui prend du temps. Comme Jésus décrit le royaume de Dieu : « D'elle-même la terre porte du fruit : d'abord l'herbe, puis l'épi, enfin le blé bien formé dans l'épi ; et sitôt que le fruit est mûr, on y met la faucille, car la moisson est là » (Marc 4,28-29).
47. Lorsque Dieu nous transforme à l'image de Son fils, qui est la vérité, *il* nous vêt de nos nouveaux nous, re-crés « selon Dieu dans la justice et la sainteté que produit la vérité », comme le stipule l'épître aux Éphésiens (Ép. 4,24). C'est à cela que ressemble dire « la vérité, dans l'amour » : « nous croîtrons à tous égards en celui qui est la tête, le Christ. C'est par lui que le corps tout entier, bien coordonné et uni grâce à toutes les jointures qui le desservent, met en œuvre sa croissance dans la mesure qui convient à chaque partie, pour se construire lui-même dans l'amour. » (4,15-16). Au moment où nous apprenons à parler avec vérité à notre prochain en Christ, il nous permet de parler honnêtement, et d'aborder les sujets difficiles. Au même titre que les membres d'une famille qui s'aiment les uns les autres prennent part à des conflits constructifs, dans un esprit de don de soi visant la réconciliation (voir Ép. 5), nous devons nous attendre à un certain degré d'inconfort.
48. Ceux et celles qui, dans nos débats, se qualifient de *conservateurs* ou d'*orthodoxes* doivent reconnaître le don et l'appel de la redevabilité envers ceux et celles avec qui ils et elles partagent un baptême commun, une histoire et d'autres moyens de communion, même s'ils et elles sont convaincu-e-s qu'ils et elles commettent une grave erreur doctrinale, et sont en péril moral. Ceux et celles qui se qualifient de *progressistes* ou *libéraux* doivent être préparé-e-s à accorder gracieusement le degré de sérieux avec lequel leurs confrères et consœurs anglican-e-s prennent les questions concernées, et à concéder les conséquences d'un certain degré de diminution de la communion. Et tout-te-s doivent être préparé-e-s à servir et à honorer autrui, même lorsqu'une distance ou une différenciation peut être nécessaire,

⁴⁷ *Ibid.*

en tant qu'implication de notre engagement à faire une place aux autres. De cette manière, les Églises anglicanes peuvent continuer, en compagnie d'autres chrétiens, pour qui nous éprouvons également de l'amour, qui est le lien parfait (Col. 3,14), à prendre part à la recherche de la vérité ensemble.

(3) La catholicité de l'Église

L'orthodoxie catholique

49. La Catholicité désigne l'amplitude visible et le caractère structurellement reconnaissable de l'Église une par-delà les époques et les lieux. Les Actes 9,31 racontent que « L'Église, dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie, était donc en paix ; elle se construisait, vivait dans la crainte du Seigneur et se multipliait par l'encouragement de l'Esprit saint. » L'expression grecque qui a été traduite par *dans toute* est *καθ' ὅλης* : catholique. Saint Luc présente une image de l'Église située et exprimée en différents lieux et contextes culturels, mais toutefois unie dans la foi. Dans la formulation du V^e siècle de Saint Vincent de Lérins, ce qui est *catholique* « a été cru partout, toujours et par tous. » Cela suppose la nécessité perpétuelle pour l'Église de discerner et d'exprimer la foi orthodoxe, tout en préservant une réelle diversité, selon laquelle les différents membres jouent des rôles complémentaires (1 Cor. 12,21). Imaginant ensemble ce qui à quoi cela ressemblera, anglican-e-s et luthérien-ne-s, par exemple, ont convenu que « diverses traditions de méthode théologique et de spiritualité et liturgie » peuvent être comprises comme une « dimension souhaitable de la catholicité de l'Église, où elles sont considérées comme des expressions authentiques d'une foi partagée⁴⁸ ». De nouveau, l'implication du conseil et de la prise de décision partagé-e-s est un ingrédient constitutif de la communion.

L'augustinisme anglican

50. Concernant la recherche de la catholicité de l'Église (et le service à celle-ci) parmi les litiges doctrinaux, deux grands modèles se distinguent dans l'ecclésiologie anglicane. L'un, attesté par le départ de l'Église d'Angleterre de l'Église de Rome en 1534, appelle à une rupture nette d'avec ce qui est considéré comme l'hérésie ou l'immoralité délibérée au sein de l'Église⁴⁹. L'autre, illustré par le

⁴⁸ *Growth in Communion: Report for the Anglican-Lutheran International Working Group 2000-2002* (Croissance en communion : rapport pour le Groupe de travail international anglicano-luthérien 2000-2002), § 138 ; disponible en ligne (en anglais). Le rapport opère la distinction entre « (a) la diversité légitime sur des questions secondaires ou non-essentielles, b) les anomalies supportables, c) les problèmes ayant le potentiel de diviser l'Église » (§ 136 ; cf. §§ 145, 149, 151 et suivants). Cf. Norman Doe, *Communion and Autonomy in Anglicanism: Nature and Maintenance* (Communions et autonomie dans l'anglicanisme : nature et maintenance) (n.d., disponible en ligne, en anglais), un document préparé pour la Commission de Lambeth, qui a produit *The Windsor Report* de 2004. Cf. IATDC, *The Virginia Report*, § 5.14-5.15 (citant le *Final Report* [Rapport final] de l'ARCIC, Authority I, § 21). Cf. sous-commission de l'IARCCUM, *Ecclesiological Reflections* (Réflexions ecclésiologiques), § 28. ICAOTD, *The Church of the Triune God* (L'Église du Dieu Trine), IX.24-25.

⁴⁹ Voir John Jewel, *The Apology of the Church of England* (L'apologie de l'Église d'Angleterre) (1564, disponible en ligne, en anglais), *passim*, y compris des extraits de la partie IV : « Concernant ce que nous avons fait aujourd'hui pour nous éloigner de cette Église, dont les erreurs ont été prouvées et rendues manifestes au monde, une Église qui s'était également, de manière évidente, éloignée de la parole de Dieu : et pourtant, ce n'est pas tant nous éloigner d'elle que nous avons fait, mais plutôt des erreurs de celle-ci. » Nous nous sommes, poursuit Jewel, « mis à part, non pas comme les hérétiques en sont coutumiers, de l'Église du Christ, mais comme tout homme bon devrait le faire, de l'infection des personnes malfaisantes et des hypocrites », et, plus encore, de la « communauté » des « hommes qui, bien qu'ils ne le soient pas, semblent tout du moins chrétiens, et se font appeler ainsi ». Bien entendu, ces mêmes imposteurs, n'ayant « rien laissé dans l'Église de Dieu qui ressemble en un quelconque point à cette Église, sembleront toutefois être les patrons et vaillants défenseurs de l'Église », comme tous les hérétiques l'ont toujours fait. Ici, Jewel inclut les ariens, les nestoriens, les ébionites et les « mahométistes » (ou « Sarrasins ») ; dans une liste antérieure, il incluait les eutychiens, les marcionites, les valentiniens, les carpocratians et les novatiens, en résumé, « tous ceux qui ont une opinion mauvaise soit de Dieu le Père, soit du Christ, soit du Saint Esprit, ou encore de tout autre élément de la religion chrétienne » (partie III).

Règlement élisabéthain, établit l'inévitabilité du litige doctrinal au sein des contours larges d'une Église visible, qui sert en fin de compte de théâtre pour le jugement juste et la constitution correcte de Dieu. La justification polémique du divorce de l'Église d'Angleterre avec Rome par l'évêque John Jewel donne naissance à la synthèse de Richard Hooker une génération plus tard ; celle-ci œuvre à affirmer l'ecclésiastialité authentique même de l'Église de Rome, nonobstant un grave désaccord doctrinal.

51. Pour citer Hooker, les chrétien-ne-s de l'Église d'Angleterre *espèrent* sans aucun doute « que nous réformer, si à un quelconque moment nous avons mal fait, ne signifie pas nous séparer de l'Église à laquelle nous appartenions auparavant. Dans l'Église nous étions, et nous sommes toujours. » Mais cela doit être également vrai des autres, pas seulement des luthérien-ne-s, par exemple, mais également de l'Église de Rome, avec laquelle l'Église d'Angleterre peut toujours chercher à « nouer des liens », dans les limites de ce qui est « légalement permis ». Ainsi, comme Saint Paul peut parler d'Israël à la fois comme ennemi et aimé de Dieu (Rom. 11,28), c'est également le cas pour Rome, d'après Hooker : nous « n'osons pas » communier avec « ses abominations répugnantes et graves », et « pourtant, en ce qui concerne les éléments fondamentaux de la vérité chrétienne » dans lesquels les catholiques romains « persistent encore constamment, nous les reconnaissons volontiers comme faisant partie de la famille de Jésus-Christ. » Ainsi, « notre chaleureuse prière adressée au Dieu Tout Puissant est, qu'ayant été associés jusqu'alors avec eux, ils puissent dans les limites de leurs possibilités (si telle est Sa volonté) céder pour se déterminer et se réformer, et qu'aucune distraction ne demeure en aucune chose, mais que 'tous d'un courage & d'une bouche nous glorifi[i]ons le Dieu & Père de nostre Seigneur Jésus Christ' (Rom. 15,6), à l'Église duquel nous appartenons. »⁵⁰
52. Dans cet aspect, Hooker aligne sa pensée sur les arguments de Saint Augustin avec les donatistes aux IV^e et V^e siècles⁵¹. Pour Saint Augustin, l'erreur des donatistes a été de rompre avec l'Église dans la recherche d'un havre de pureté, plutôt que de défendre la foi orthodoxe *au sein de* l'Église, qui est toujours un mélange de bon grain et de paille (voir Mat. 13,24-43⁵²). Saint Augustin s'est sans aucun doute employé avec une énergie considérable à répondre aux opinions de ses confrères et consœurs catholiques, et à les corriger. Une telle contestation intra-ecclésiale forme les fidèles à la « patience » et à la « prudence » qui sont requises, et contribue à l'amélioration de ceux qui ont besoin de correction, permettant à « beaucoup d'entre eux », « touchés de compassion pour leur âme en vue de plaire à Dieu, [de se convertir] à lui avec une vive ardeur. »⁵³ L'instruction, par conséquent, « dans un esprit de douceur », en étudiant « avec avidité la règle de la foi » dans une tentative d'accepter « l'autorité catholique », est à l'ordre du jour⁵⁴.
53. Ce débat des IV^e et V^e siècles établit les termes classiques de la lutte contre l'hérésie et le schisme et de l'expression de la foi orthodoxe. Il commence par une reconnaissance universelle du baptême chrétien comme valide et non-répétable, où que se trouve l'Église. Ensuite, il note l'inévitabilité de l'hérésie à la fois dans l'Église et en dehors, ainsi que ses conséquences schismatiques en tant que séparation de la vérité, ce qui est décrit de manière répétée dans l'Ancien comme dans le Nouveau

Curieusement, dans aucune des deux listes des hérétiques Jewel ne mentionne les donatistes, les hérétiques *ecclésiaux*, dont les enseignements et les actes avaient pourtant poussé Saint Augustin à affirmer avec insistance que l'Église véritable se trouve secrètement dans les limites par trop visibles d'une assemblée mixte, à laquelle assistent à la fois les bons et les mauvais catholiques.

⁵⁰ Les citations sont toutes tirées de Richard Hooker, *Laws of Ecclesiastical Polity* (Les lois de la gouvernance ecclésiastique) (1594), III.i.10, disponible en ligne (en anglais).

⁵¹ *Ibid.*, III.i.9.

⁵² Saint Augustin, *De doctrina christiana*, III.37, 55, disponible en ligne.

⁵³ Saint Augustin, *De catechizandis rudibus*, 25, 48, disponible en ligne.

⁵⁴ Saint Augustin, *Du Baptême*, 5.27.38, disponible en ligne (et traduit en anglais dans *The Donatist Controversy I* (La controverse donatiste I), éd. Boniface Ramsey et David G. Hunter [New City Press, 2019]).

Testament⁵⁵. Enfin, il développe un récit de la conversion intérieure, de la fidélité et de la persévérance, pour les âmes individuelles et pour l'Église elle-même, comme dons de grâce dissimulés au regard mais néanmoins garantis. De cette manière, Dieu protège et préserve l'Église, guide ses évêques et forme les fidèles en espoir et en amour, au moment où ils attendent le jour où tout sera rectifié⁵⁶.

La communion différenciée

54. Dans cette tradition augustinienne, désormais appropriée dans une clé œcuménique, l'ensemble des chrétien-ne-s peut affirmer que l'Église a souffert d'un certain degré de fragmentation ou de blessure⁵⁷. Parmi les disputes sur la théologie ou la pratique, il est aisé de fonder de nouvelles communautés opposées les unes aux autres. Cet effort de dénomination de l'Église présente un contre-témoignage à l'Évangile, renonçant apparemment à tout espoir d'« unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Ép. 4,3). Dans le même temps, tou-te-s les chrétien-ne-s professeraient que l'Église survit et prospère conformément aux promesses de Dieu (Mat. 16,18), pas seulement dans les persécutions, mais également, et c'est la manière dont de nombreuses communautés l'administrent, par la grâce de Dieu, pour partager la bonne nouvelle, résoudre les défis et découvrir de nouvelles ressources. La riche diversité des Églises et des traditions, nonobstant le péché de division, témoigne de manières variées des aspects de la foi catholique, dont chaque élément authentique est nécessaire, car il est donné par Dieu « pour la rédemption du monde. »⁵⁸
55. Avec le temps, par la grâce de Dieu, les conflits entre les chrétien-ne-s et entre les Églises pourront trouver résolution dans un consensus catholique renouvelé et visible. Les anglican-e-s œuvrent et prient en faveur de cela depuis longtemps, et devraient continuer à le faire. Un tel consensus ne peut être trouvé sans « combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes » (Jude 1,3), par laquelle le Seigneur permet à l'Église de trouver sa voix et de parler avec vérité. Dans les deux domaines, ici, les différences, désaccords et mêmes dissensions persistant-e-s peuvent être enrayé-e-s par l'Église, et par la communion en son sein, dans une clé d'amour patient, reconnaissant le don de correction en tant que châtiment par le Seigneur, « afin que nous ne soyons pas condamnés » (1 Cor. 11,32).

⁵⁵ Voir Hooker, *Laws*, III.i.7 : « Nous parlons désormais de l'Église visible, dont les enfants comportent cette marque : 'Un seigneur, une foi, un baptême'. En qui que soient ces choses, l'Église les reconnaît comme ses enfants... Car il est manifeste que tous les hommes sont, par la force des choses, soit chrétiens, soit non-chrétiens. Si par profession externe, ils sont chrétiens, ils appartiennent alors à l'Église visible du Christ : et chrétiens par profession externe ils sont tous, dont le signe de reconnaissance possède ces éléments que nous avons mentionnés, oui, bien qu'ils soient des adorateurs impies, des hérétiques malfaisants, des personnes qui peuvent être excommuniées, oui, et bannis pour une improbité notoire. » Cf. III.i.9 : « Dieu a déjà eu, et aura toujours, une [telle] Église visible sur la terre », au début de son étude de la fidélité conventionnelle de Dieu pour les « gens de Dieu » de l'Ancien Testament, sous le même signe d'un corps mixte. Cf. III.i.10 : « L'Église du Christ qui existe depuis le début et qui continuera jusqu'à la fin : de laquelle Église toutes les parties n'ont pas toujours été également sincères et saines. »

⁵⁶ Saint Augustin, *Du Baptême*, 5.18.24–5.28.39 et *passim*.

⁵⁷ Voir Lambeth Conference de 1920, *Lettre encyclique*. Cf. Vatican II, *Lumen Gentium*, § 48.3 ; *Décret sur l'œcuménisme*, § 4.10 : « pour l'Église elle-même, il devient plus difficile d'exprimer sous tous ses aspects la plénitude de la catholicité dans la réalité même de la vie. » ; *Catéchisme de l'Église catholique*, § 817, disponible en ligne. Cf. ICAOTD, *The Church of the Triune God* (L'Église du Dieu Trine), VIII.13 ; IASCUFO, *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments), § 5.5.3 ; ARCIC, *Walking Together on the Way* (Marcher ensemble sur le chemin), §§ 21, 80 IRAD, *Koinonia: God's Gift and Calling* (Don et appel de Dieu), §§ 39,49,51.

⁵⁸ Exhortation, dans *The Order for the Administration of The Lord's Supper or Holy Communion* (L'ordre pour l'administration de la Cène du Seigneur ou de la Sainte Communion), *Livre de la prière commune* (1662). Cf. LC 1920, *Lettre encyclique* : « Par le passé, les négociations en vue d'une réunion ont souvent commencé par la tentative de définir la mesure d'uniformité qui est essentielle. L'impression a été donnée que rien d'autre n'a d'importance. Nous constatons désormais que ces éléments de la vérité à propos desquels des différences ont vu le jour sont essentiels pour la plénitude du témoignage de l'Église dans son ensemble. » Cf. Vatican II, *Décret sur l'œcuménisme*, § 23.

56. Sous cet éclairage, la *structure conventionnelle* de la Fraternité des Églises anglicanes du Sud, par exemple, peut être acceptée en tant que contribution utile au discernement de la vérité doctrinale et éthique au sein de la Communion anglicane. La GSFA a indiqué à de nombreuses reprises espérer voir la Communion réitérer avec vigueur la foi et la constitution catholiques et apostoliques de l'Église en tant que renouveau de sa mission, et n'avoir aucune intention de quitter la Communion anglicane. Dans une famille d'Églises qui a de plus en plus conscience de sa diversification et dont les membres sont désireux de revenir à une plénitude de communion les uns avec les autres, l'on devrait s'attendre à des contributions de fraternités et de réseaux de ce type. Elles se démarquent comme manifestations extérieures à la fois de l'autonomie provinciale et de la « loyauté mutuelle pérennisée via le conseil commun », dans un service optimiste de l'unité et de la fidélité de la Communion anglicane⁵⁹.
57. Nous pouvons rappeler ici l'engagement anglican envers un épiscopat historique « adapté localement » (Quadrilatère de Lambeth) et les principes œcuméniques des degrés de communion, qui complètent tous les deux une bonne catholicité. Adoptant ces points, une proposition programmatique récente issue d'un groupe de réflexion de The Episcopal Church (aux États-Unis) a plaidé en faveur d'une attention renouvelée portée à « l'exercice, au rôle et à l'ampleur du ministère épiscopal, étant donné que le ministère des évêques intègre nécessairement des aspects locaux, régionaux et mondiaux. Dans un monde qui cherche à surmonter les désaccords via un renforcement des uniformités », poursuit le rapport, « la communion différenciée dans une clé épiscopale peut contribuer à un levain indispensable de diversité de principe, déterminé au sein de structures provisoires démontrant l'humilité. »⁶⁰ Les structures qui se sont développées dans la Communion sont contingentes et provisoires : avant-dernières, et non dernières. Les réformes proposées plus récemment, telles que l'Alliance de la Communion anglicane, ont peut-être échoué à obtenir un consensus suffisant car elles entendaient supprimer les dissensions plutôt que d'accepter leur inévitabilité. En envisageant la prochaine saison de la vie anglicane ensemble, la Communion sera inspirée de renouveler cette conversation, au moment où nous attendons l'achèvement eschatologique de l'Église promise.

(4) L'apostolicité de l'Église

La base apostolique

58. La nature apostolique de l'Église fait référence, traditionnellement, à deux éléments : la continuité de sa foi avec celle des apôtres, et son envoi (*apostello*) dans le monde dans la mission de Dieu. Dans les deux domaines, il est possible d'accorder une attention renouvelée aux structures de la Communion anglicane en adoptant des approches pratiques, pour mieux aider les Églises à maintenir une vie interdépendante et à témoigner de l'espérance de l'Évangile dans un monde pris dans des cycles perpétuels de conflits ethniques et politiques.
59. Les Églises de la Communion anglicane partagent une histoire de la prière et de la mission communes, nourrie par un riche héritage théologique. Incorporant la plus ancienne arrivée du christianisme en Grande-Bretagne, l'envoi par le pape Grégoire le Grand de Saint Augustin aux Angles au VI^e siècle, et la réforme de l'Église d'Angleterre au XVI^e siècle, ce que nous appelons aujourd'hui la Communion anglicane a émergé progressivement grâce aux missions des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Comme exposé ci-dessus, la Communion alors en plein essor revendiqua les modèles liturgiques et doctrinaux de l'Église d'Angleterre, entérinés dans le Livre de la prière commune de 1662, les 39 Articles, les

⁵⁹ LC 1930, résolution 49.

⁶⁰ Task Force on Communion across Difference, *Put Out into the Deep Water* (Éteint en eaux profondes), 17. Un second groupe de réflexion a poursuivi le travail dans un rapport à la 81^e Convention générale (2024), dans une série d'« éléments nécessaires d'une voie juste et durable vers la poursuite de la fraternité » proposés, et notamment « un système de partenariats inter-diocèses » visant à protéger les différences de conscience sur le mariage (disponible en ligne, en anglais, à l'adresse suivante : generalconvention.org). La plupart des propositions du groupe de travail ont été adoptées lors de la 81^e Convention générale. Cf. ARCIC, *Walking Together on the Way* (Marcher ensemble sur le chemin), § 95.

Ordres et les Homélie. Les Églises anglicanes ont adopté un ancien modèle d'apostolicité, selon lequel le ministère des évêques symbolisait et incarnait le centre personnel, collégial et communal de foi et de constitution, établi au sein de synodes locaux et trans-locaux⁶¹. Dans l'engagement du Quadrilatère de Chicago-Lambeth de 1886 et 1888, qui a eu une grande influence, les évêques anglicans ont convenu que les Écritures, credos et sacrements dominicaux, ainsi qu'un épiscopat historique adapté localement, pouvaient constituer une base suffisante pour la communion avec l'ensemble des chrétiens et des Églises, voire leur réunion.

La variabilité structurelle de la Communion anglicane

60. Dans le même temps, comme nous l'avons vu, les anglican-e-s ont fréquemment professé un caractère provisoire de principe ; ce que l'archevêque Ramsey a appelé notre « incomplétude », à l'écart du plus grand Tout⁶². Ce sens du provisoire a mené la Communion anglicane, dans son affirmation du Quadrilatère de Chicago, à adopter une éthique de l'ouverture œcuménique, non pas au sujet de la foi et de la constitution de l'Église, mais des aspects accessoires de sa structure et de sa culture, qui étaient tous envisagés de manière légère, au service d'une finalité plus large, universelle. Dans la présentation originelle du Quadrilatère en 1886, les évêques ont « solennellement déclaré » être disposés « dans l'esprit d'amour et d'humilité à renoncer à toutes préférences » qui leur étaient propres concernant « les choses de constitution humaine ou de choix humain liées aux modes de culture et de discipline, ou aux coutumes traditionnelles. »⁶³ Cette pensée est ancienne, rappelant l'Article 34 (sur 39 en tout)⁶⁴. Et l'ajout de « localement adapté dans les méthodes de son administration » au quatrième coin du Quadrilatère découle du même état d'esprit, suggérant une véritable variabilité dans l'organisation structurelle et la gouvernance de l'Église, en tant que manifestation extérieure de l'*episcopé*⁶⁵.
61. Les anglican-e-s ont constaté que cela s'est avéré vrai dans l'organisation de leurs Instruments de Communion, comme en témoigne le précédent des multiples réformes, modifications, ajouts et soustractions depuis au moins la Lambeth Conference 1897⁶⁶. Outre la création même de l'ACC et du *Primates' Meeting* (eux-mêmes attendus depuis longtemps, et testés sous différentes formes⁶⁷), on peut noter plus récemment le flux de suggestions évoquées aux Lambeth Conferences respectives de

⁶¹ Voir IATDC, *The Virginia Report*, § 5.5-5.16.

⁶² L'« incomplétude » de l'Église anglicane renvoie « par sa propre histoire à quelque chose qui est un fragment ... Car elle est envoyée non pas pour se louer elle-même, se présentant comme 'le meilleur type de christianisme', mais par son propre caractère brisé, pour diriger vers l'Église universelle dans laquelle tous ont péri » [Michael Ramsey, *Gospel and the Catholic Church* (L'Évangile et l'Église catholique)], cité par la IASCUFO, *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments), § 5.5.4. Cf. IATDC, *Communion, Conflict and Hope: The Kuala Lumpur Report of the Third Inter-Anglican Theological and Doctrinal Commission* (Communion, conflit et espérance : le rapport de Kuala Lumpur de la troisième Commission théologique et doctrinale inter-anglicane) (Londres : ACC, 2008), § 48.

⁶³ « Quadrilatère de Chicago-Lambeth ».

⁶⁴ Article 34 : *Of the Traditions of the Church* (Des traditions de l'Église) (disponible en ligne, en anglais) : « Il n'est pas nécessaire que les Traditions et les Cérémonies ne soient partout unes, où entièrement semblables ; car de tout temps elles ont été diverses, et peuvent être modifiées selon la diversité des pays, des époques et des coutumes des hommes, afin que rien ne soit ordonné à l'encontre de la Parole de Dieu ».

⁶⁵ L'un des accomplissements de *Baptême, Eucharistie, Ministère*, celui, historique, du consensus multilatéral, était sa récupération créative d'un ministère épiscopal originel qui pouvait prendre différentes formes en fonction des besoins des Églises locales. Cf. ICAOTD, *The Church of the Triune God* (L'Église du Dieu Trine), V.13,26.

⁶⁶ LC 1897, résolution 5, établissant le premier ancêtre de l'ACC : « il est recommandé que soit formé un organe consultatif qu'il est possible de solliciter, si tel est leur souhait, par les Églises nationales, les provinces et les diocèses extra-provinciaux de la Communion anglicane, pour obtenir des informations ou des conseils, et que l'archevêque de Canterbury soit tenu de mettre en œuvre les actions qu'il jugera les plus souhaitables pour la création dudit organe consultatif. »

⁶⁷ Voir Colin Podmore, *The Governance of the Church of England and the Anglican Communion* (La gouvernance de l'Église d'Angleterre et de la Communion anglicane) (Église d'Angleterre, GS Misc 910 ; 2009), disponible en ligne (en anglais).

1988, 1998 et 2022⁶⁸, en plus de celles de l'Alliance anglicane et des rapports œcuméniques successifs. Nombre d'entre elles n'ont pas été acceptées. Mais chacune se fondait sur celles qui l'avaient précédée, dans l'espoir de faire progresser le discernement collectif de la Communion sur la meilleure manière de rassembler et d'outiller les Églises membres dans l'unité et la mission. Un tel rassemblement et outillage doit, dans la nature du cas, se transformer et varier pour tenir compte des besoins et des contextes des Églises à différentes époques et dans différents lieux.

62. C'est pour cette raison que les quatre derniers archevêques de Canterbury ont soutenu les initiatives visant à développer les structures de la Communion, à la fois pour maintenir l'apostolicité anglicane dans la foi et la mission et pour permettre et encourager la poursuite de la conversation au sujet des questions difficiles⁶⁹. Ici encore, chacune s'est appuyée sur l'autre, cherchant à prendre soin de toute la famille anglicane tout en s'acquittant d'une obligation formelle envers l'Église d'Angleterre. Leurs œuvres ont été, à bien des égards, à la fois visionnaires et courageuses. Malgré l'absence de consensus et la paralysie, les archevêques ont appelé à de nombreuses reprises les Églises anglicanes au plus haut degré de communion possible ; et ils ont recherché, avec les autres Instruments, à s'adapter à ce que la Lambeth Conference de 1920 pouvait déjà appeler le « centre de gravité changeant » de la Communion⁷⁰.
63. Particulièrement dans le sillage du Congrès de Toronto de 1963, les commissions, conférences et déclarations successives se sont également attachées à évaluer, et à surmonter, les conséquences du colonialisme, qui a façonné l'histoire de nombreuses Églises membres, bien que pas de toutes⁷¹. Au service de cet objectif, l'ACC a rassemblé les Églises autonomes de la Communion, qui ne sont plus, comme en 1930, disposées autour de l'Église d'Angleterre tels des rayons menant au centre d'une roue ; et leur a donné une voix. Le *Primates' Meeting*, pour sa part, a constitué à la fois un complément critique à la présidence de l'archevêque de Canterbury, et une passerelle pour la réception des résolutions de la Lambeth Conference par les Églises de la Communion. La place centrale en permanence occupée par le Siège de Canterbury semble ici mal à propos si cela signifie regarder l'archevêque de Canterbury en tant que cour d'appel espérée ou que porte-parole unique au milieu des conflits et des désaccords. Les rapports *Virginia* et *Windsor*, ainsi que l'Alliance anglicane, ont proposé un rôle accru pour l'archevêque de Canterbury. Cette suggestion n'avait cependant que peu de fondement historique et n'a pas été reçue⁷². L'archevêque de Canterbury n'a pas le pouvoir formel de

⁶⁸ LC 1988, résolution 18 ; LC 1998, résolution III.8 ; LC 2022, *L'Appel de Lambeth : l'identité anglicane*, §§ 3.1-3.3.

⁶⁹ Archevêque Runcie, *Opening Address to the Lambeth Conference* (Discours d'ouverture à la Lambeth Conference) (1988) ; IATDC, *The Virginia Report*, présenté par l'archevêque Carey à la LC 1998 ; trois discours présidentiels par l'archevêque Williams lors de la LC 2008 en soutien à l'Alliance de la Communion anglicane ; archevêque Welby, discours présidentiel à l'ACC-18 (fév 2023), appelant à un passage en revue du ministère de l'archevêque de Canterbury. Pour citer l'archevêque Welby, « le rôle de l'archevêque de Canterbury, le Siège de Canterbury, est historique. Les Instruments doivent évoluer avec le temps. » Tous ces documents sont disponibles en ligne (en anglais).

⁷⁰ Voir de nouveau LC 1920, *Report of the Committee Appointed to Consider Relation to and Reunion with Other Churches* (Rapport du Comité désigné pour étudier la relation et la réunion avec d'autres Églises).

⁷¹ Pour ne citer qu'un rapport, riche en références à une littérature et à des débats plus larges : Commission permanente inter-anglicane pour la mission et l'évangélisation, *Travelling together in God's Mission* (Voyager ensemble dans la mission de Dieu) (2001-2005), disponible en ligne (en anglais).

⁷² *The Windsor Report*, § 109 : « À titre d'*unique* épiscopat de l'unité, de la mission et de l'enseignement, la Communion se tourne vers le bureau de l'archevêque pour exprimer l'état d'esprit de la Communion, particulièrement dans les domaines de controverse » (mise en italiques présente dans l'original). Sur l'archevêque de Canterbury comme « épiscopat » potentiel de l'unité plus généralement, voir *The Virginia Report*, §§ 3.30-3.35 ; *The Windsor Report*, § 99 ; L'Alliance anglicane, § 3.1.4. Cf. IASCUFO, *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments), §3.2.6. Pour un historique qui démontre le caractère expérimental de ces suggestions récentes, ainsi que des discussions sur les expressions « primauté de l'honneur » et « primus inter pares », voir Ross, *A Still More Excellent Way* (Une voie encore plus excellente), 12, 111-121 et passim. Cf. Andrew Atherstone, "In Communion with the See of Canterbury?" *The Global Anglican*, 138/1 (2024) : 13-25. Le Windsor Continuation Group, dans son *Report to the Archbishop of Canterbury* (Rapport à l'archevêque de Canterbury), a observé que « tous les primats sont les premiers parmi les évêques

jouer un tel rôle, qui contreviendrait à l'égalité et à la mutualité des 42 Églises membres de la Communion. De plus, il (ou elle) sera toujours le primat d'une Église particulière, avec sa propre politique et sa propre doctrine, qui peuvent ou non être pleinement partagées par toutes les autres Églises de la Communion.

La libre association dans la Communion

64. En parallèle de l'évolution des Instruments de la Communion, tout un éventail de relations de pleine communion s'est développé entre une ou plusieurs Église(s) anglicane(s) et des Églises en dehors de la Communion. De différentes manières, des liens formels ont été établis pour incarner la reconnaissance du profond partage mutuel dans l'Évangile et dans les questions de foi et de constitution. En exigeant une réflexion plus large sur la manière dont de telles relations sont énoncées et menées, ils ont enrichi nos compréhensions au sein de la Communion. Une conséquence pratique est que, pendant près d'un siècle, il a été clairement compris qu'être en communion avec le Siège de Canterbury ne permet pas automatiquement de faire partie de la Communion anglicane.
65. Dès 1931, la Communion anglicane avait fondé une relation de pleine communion avec les Églises vieilles-catholiques de l'Union d'Utrecht via l'Accord de Bonn. Des accords similaires ont été conclus avec l'Iglesia Filipina Independiente (l'Église indépendante des Philippines) en 1961, et l'Église syrienne Mar Thoma de Malabar. S'il n'est attendu qu'aucune de ces Églises ne devienne membre de la Communion anglicane, il a été reconnu, particulièrement en Europe, que les juridictions géographiques parallèles qui découlent de ces accords présentent un défi sur lequel les Églises doivent mener une réflexion⁷³.
66. Différentes expressions de la pleine communion entre plusieurs traditions ecclésiales ont suivi la fondation des Églises unies du Nord et du Sud de l'Inde (1947, 1970), du Pakistan (1970) et du Bangladesh (1974), où les anglican-e-s ont été inclus-e-s. Celles-ci sont des membres de plein droit des Communions chrétiennes mondiales de toutes leurs Églises fondatrices. La participation à une de celles-ci n'est pas envisagée comme diminuant ou sapant inévitablement la participation à une autre, bien que des difficultés puissent se poser, à l'instar de celles qui ont été rencontrées autour de l'Alliance anglicane. Cette ampleur des perspectives, des expériences et des relations de ces Églises a souvent évité aux anglican-e-s de tendre à l'introspection injustifiée concernant les problèmes auxquels nous sommes confronté-e-s.
67. Plus récemment, l'approfondissement des liens entre anglican-e-s et luthérien-ne-s a mené à des relations régionales de pleine communion, par l'intermédiaire de la Déclaration de Porvoo (Europe, 1996), de *Called to Common Mission* (« Appelé-e-s à une mission commune », États-Unis, 2000), et de *Called to Full Communion: The Waterloo Declaration* (« Appelé-e-s à une pleine communion : la Déclaration de Waterloo », Canada, 2001). L'Église épiscopale et l'Église de Suède ont établi une relation de pleine communion en 2023. Chacun des accords expose les différentes conditions des relations, qui ne s'étendent pas automatiquement aux anglican-e-s ou aux luthérien-ne-s d'autres parties du monde. Il est admis implicitement qu'il s'agit d'étapes sur le chemin nécessairement plus long et plus large d'obéissance à l'appel à la pleine unité visible de l'ensemble de l'Église de Dieu.

de leurs Églises ; ensemble, ils peuvent articuler le conseil commun des Églises de la Communion, informant et guidant le discernement » (§63). Plus largement, *The Windsor report* a noté que « le ministère des évêques en tant que pasteurs principaux et enseignants de la foi, en tant que centre d'unité et source du ministère », est devenu une caractéristique de l'ecclésiologie anglicane primitive (§63, c'est nous qui soulignons).

⁷³ ARCIC, *Walking Together on the Way* (Marcher ensemble sur le chemin), note que si la « Lambeth Conference a fui les juridictions parallèles », on les trouve « de manière structurée » dans l'Église catholique. Ce précédent pourrait constituer un « modèle ecclésial » pour d'autres, mais seulement, avertit la Commission « à la condition d'une pleine communion entre elles » (§ 98).

68. Certaines de ces relations ont tiré leur dynamisme de préoccupations partagées ; par exemple, la mission commune et la justice sociale ont occupé une place prépondérante dans certains contextes anglicano-luthériens. Pour d'autres, ce sont les questions de foi et de constitution qui ont été prioritaires. De la même manière, les propres réseaux de la Communion anglicane ont rassemblé des Églises membres dotées d'intérêts et de priorités commun-e-s, depuis l'environnement jusqu'aux populations autochtones, en passant notamment par la paix et la justice, la jeunesse, ou la liturgie. Des groupements régionaux tels que le Conseil des Provinces anglicanes d'Afrique (CAPA) ou le Conseil des Églises d'Asie de l'est (CCEA) ont démontré la fécondité d'une proche association. La GFSA couvre ces deux modèles dans son développement d'une structure axée sur la doctrine et proposée à la fois aux Églises de la Communion anglicane et aux autres. Dans tous les cas, ni centrés sur, ni organisés par, Canterbury, ces groupes pérennisent leurs propres initiatives et enrichissent le partage des Églises sœurs de la Communion anglicane.
69. Partager nos joies et nos peines, et élargir les engagements mutuels là où nous le pouvons, est un signe et un avant-goût de la communion interdépendante en cours de maturation qui reflète un modèle normatif du Nouveau Testament. Cela peut être envisagé comme une manière d'exprimer la réalité que nous admettons de l'insuffisance, au bout du compte, de l'anglicanisme. Les recherches missiologiques récentes ont souligné la nature polycentrique de la vie et de la mission chrétiennes dès le début – dispersées entre Antioche, Alexandrie, Rome, et Jérusalem –, et jamais simplement centralisées⁷⁴. Bien que l'Église soit née à Jérusalem, Saint Paul encourage les liens d'affection entre les Églises d'Asie et de Macédoine (Actes 16,9), mais également l'envoi d'un soutien des Églises récentes à l'Église de Jérusalem, en proie à des difficultés, plutôt que l'inverse (2 Cor. 9). L'émergence non imposée de relations, y compris de pleine communion, qui incluent à la fois certains membres de la Communion anglicane et d'autres organes ecclésiaux (allant par exemple des luthériens, avec l'Accord de Porvoo, à la GAFCON, en passant par la GFSA), a le potentiel à la fois d'enrichir la vie de la Communion et de promouvoir le renforcement des liens dans l'ensemble du christianisme mondial, que ces associations soient dues à des facteurs liés à la doctrine, à la mission ou à la géographie.
70. S'il n'est pas attendu que n'importe lesquelles des Églises avec qui des relations de pleine communion sont établies doivent devenir membres de la Communion anglicane, certaines le désirent peut-être. À l'heure actuelle, les Nouvelles Églises membres sont acceptées par l'intermédiaire d'une procédure exposée à l'article 7.2 de la Constitution de l'ACC, qui stipule que :

Les Églises-membres du Conseil seront les organes énumérés à l'Annexe aux présents Statuts ; elles seront chacune autorisées à envoyer le nombre spécifié de Membres aux Séances plénières du Conseil visées à l'Article 16 ci-dessous ; avec l'accord des deux tiers des Primats de la Communion anglicane (qui sera réputé ayant été reçu s'il n'a pas été refusé par écrit dans un délai de quatre mois à compter de la date de notification), le Comité permanent pourra modifier l'Annexe, ou lui ajouter des éléments⁷⁵.

71. Des questions peuvent également émerger sur la participation aux réunions des Instruments de la Communion d'organes ecclésiaux en pleine communion avec une ou plusieurs Église(s) membre(s) mais ne figurant pas à l'Annexe de l'ACC. Les évêques des Églises vieilles-catholiques de l'Union d'Utrecht sont convié-e-s en tant que participant-e-s à part entière à la Lambeth Conference, par exemple. L'archevêque de l'Église anglicane en Amérique du Nord (ACNA) a été invité à participer à un rassemblement des Primats en 2016. Quels principes peuvent dès lors s'appliquer ? La IASCUF0 envisage de contribuer à des recherches supplémentaires sur cette question importante, en s'appuyant sur des sources anglicanes et œcuméniques.

⁷⁴ Voir, par exemple, Allen Yeh, *Polycentric Missiology: 21st Century Mission from Everyone to Everywhere* (Missiologie polycentrique : la mission du 21e siècle de tous vers partout) (IVP Academic, 2016).

⁷⁵ Statuts du Conseil consultatif anglican (2006 ; ci-après désignés sous le nom de « Constitution de l'ACC »), Article 7.2 ; disponible en ligne (en anglais) à l'adresse suivante : anglicancommunion.org.

IV. Principales propositions du présent document

72. Compte tenu de tout ce que nous avons considéré et exploré, l'IASCUFO offre maintenant les propositions spécifiques suivantes pour la considération des Instruments de la Communion, en particulier en prévision de l'ACC-19 en 2026. Nous sommes reconnaissants de l'engagement réfléchi de *Primates' Meeting* d'avril 2024 et du Comité permanent du Conseil consultatif anglican, qui a donné un élan et une orientation supplémentaires à notre travail. Les propositions suggèrent des changements modestes mais potentiellement de grande portée dans la conceptualisation et l'organisation de la Communion anglicane et de ses instruments, pour tenir compte des changements survenus au cours du siècle dernier, mais aussi pour encourager un partage maximal du leadership qui reflète notre identité et nos idéaux.

Première proposition : description mise à jour de la Communion

73. **Nous invitons les Instruments de la Communion à adopter une résolution en faveur de la description révisée de la Communion anglicane.** Le *Primates' Meeting* d'avril 2024 a convenu qu'« une description actualisée serait utile » et a indiqué son intérêt à « poursuivre la conversation avec l'IASCUFO sur sa proposition de refonte de la déclaration de 1930, avant la prochaine réunion de l'ACC »⁷⁶. L'IASCUFO a ensuite poursuivi la conversation avec le Comité permanent des Primats, l'archevêque de Canterbury, et l'ensemble du Comité permanent de l'ACC. Ensemble, nous présentons ci-dessous (au §76) une description révisée de la Communion.

74. La description de la Communion anglicane adoptée par la Lambeth Conference en 1930 ne pouvait pas anticiper l'égalité, la mutualité, et la maturation futures des 42 Églises sœurs de la Communion. L'expression « en communion avec le siège de Canterbury » était, en 1930, synonyme de « pleine communion avec l'Église d'Angleterre »⁷⁷. À ce moment de notre histoire, l'Église d'Angleterre était encore le point focal et la pierre de touche d'une Communion en pleine diversification. Depuis la fondation de l'ACC en 1968 et le *Primates' Meeting* de 1978, l'Église d'Angleterre et son siège principal ne fonctionnent plus comme la porte d'entrée de la Communion anglicane. Le *Primates' Meeting* et l'ACC, agissant de manière coordonnée, remplissent ce rôle, conformément à la Constitution de l'ACC (voir §70, ci-dessus). De plus, les anglican-e-s reconnaissent désormais que la *plénitude* de la communion avec l'Église d'Angleterre ou le siège de Canterbury n'est pas requise pour une quelconque Église de la Communion. Au contraire, nous cherchons tou-te-s ensemble à atteindre le plus haut degré de communion possible, les un-e-s avec les autres. À tous égards, et pour plusieurs autres raisons énumérées ci-dessous, redéfinir la Communion aidera les anglican-e-s à penser et à parler de manière plus vraie et plus réaliste de ce que nous partageons encore, et de ce à quoi nous sommes appelé-e-s.

75. Il pourrait y avoir des raisons de penser qu'une description entièrement nouvelle de la Communion serait attrayante. De nombreuses descriptions de ce genre pourraient être proposées, adaptées à tel ou tel aspect ou idéal de la vie anglicane commune. L'IASCUFO a cependant préféré suggérer une révision minutieuse de la résolution 49 de la Lambeth Conference de 1930, et pas seulement par

⁷⁶ Communiqué du *Primates' Meeting* (2 mai 2024), §12 : « Au vu des changements apportés aux Instruments de la Communion depuis 1930 et de notre appel continu à rechercher la pleine communion les uns avec les autres, nous convenons avec l'IASCUFO qu'une description actualisée [de la Communion] sera utile. Le *Primates' Meeting* prévoit une conversation continue avec l'IASCUFO sur sa proposition de refonte de la déclaration de 1930, en prévision de la prochaine réunion de l'ACC. »

⁷⁷ Voir IASCUFO, *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments), §3.4.3 : « Par la communion avec l'archevêque de Canterbury, les Églises anglicanes sont *maintenues en communion avec l'Église d'Angleterre* et entre elles, tandis que les Églises qui sont en communion avec la Communion anglicane sont également en communion avec le Siège de Canterbury. » (notre mise en italique). Cf. encore LC 1930, résolution 49, à la lumière de la première phrase de la lettre encyclique de la même conférence (note 7, ci-dessus).

respect pour son statut classique. Sa cristallisation des engagements fondamentaux résonne toujours avec la vocation de la Communion anglicane des Églises alors que, au cours du siècle dernier, nous avons écouté le témoignage de l'Écriture, et nous sommes écouté-e-s et les un-e-s des autres.

76. Nous présentons ici notre révision de la description de la Communion anglicane de 1930 pour examen par l'ACC-19, suivie de brefs commentaires explicatifs. Une annexe à ce document annote tous les ajouts et suppressions de manière plus détaillée.

(Proposition de) Déclaration sur la nature et le statut de la Communion anglicane, tel que ce terme est utilisé dans la Constitution du Conseil consultatif anglican

La Communion anglicane est une communauté, au sein de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, de ces diocèses, provinces ou Églises régionales dûment constitués, qui ont en commun les caractéristiques suivantes :

- a. ils s'efforcent de défendre et de propager la foi et la constitution catholiques et apostoliques telles qu'elles sont généralement énoncées dans le Livre de la prière commune autorisé dans leurs différentes Églises ;*
- b. ils sont autonomes et, en tant que tels, promeuvent sur chacun de leurs territoires une expression locale de la foi, de la vie et du culte chrétiens ; et*
- c. ils sont liés par leur héritage commun, leur service mutuel, leur conseil commun (des évêques et d'autres) en conférence et leur lien historique avec le Siège de Canterbury, par lequel ils cherchent de manière interdépendante à promouvoir le plus haut degré de communion possible les uns avec les autres.*

Nous faisons cette déclaration en priant et en attendant avec impatience le moment où les Églises de l'actuelle Communion anglicane entreront en communion avec d'autres parties de l'Église catholique qui ne peuvent être qualifiées d'anglicanes dans le sens ci-dessus, comme une étape vers la réunion ultime de toute la chrétienté en une seule communauté visiblement unie.

77. Les Églises membres de la Communion sont dûment constituées au niveau diocésain, provincial, et régional, dans la mesure où elles se conforment aux structures et aux canons locaux de manière ordonnée et reconnaissable, et au niveau de la Communion, dans la mesure où elles sont ajoutées à la liste des membres, conformément à la Constitution de l'ACC (article 7.2 : voir §70, ci-dessus). *La communion avec le Siège de Canterbury* ne fait plus partie de la description, mais est incorporée dans la liste des caractéristiques obligatoires, ci-dessous (c), sous une forme modifiée. Comme en 1930, la Communion est appelée une *communauté au sein de l'Église catholique*. De manière descriptive et idéalement, les Églises de la Communion sont censées (a) *chercher* à maintenir et à propager la foi et l'ordre catholiques et apostoliques, tels qu'ils sont énoncés dans le Livre de la prière commune. Comme toujours, (b) elles sont véritablement autonomes, enracinées dans leurs diverses localités. Et (c) elles restent *liées entre elles* à quatre égards : « par leur héritage commun, leur service mutuel, leur conseil commun en conférence, et leur lien historique avec le Siège de Canterbury. » Cumulées, ces quatre caractéristiques reflètent la réalité et les idéaux actuels des Églises de la Communion, par lesquels elles « cherchent à atteindre le plus haut degré de communion possible » entre elles et avec toutes les Églises et communautés de l'Église universelle.

78. En ce qui concerne les quatre caractéristiques obligatoires énumérées sous la lettre (c), plusieurs points peuvent être notés, qui sont traités plus en détail dans l'Annexe. Premièrement, bien que les traditions varient à juste titre parmi les anglicans, conformément à l'Article 34 (voir §60 ci-dessus), les Églises anglicanes *partagent* un riche *héritage* de foi et d'ordre catholiques et apostoliques, nourri par la prière commune. Deuxièmement, le *service mutuel* désigne une caractéristique et une vocation vitales de l'obéissance chrétienne dans l'amour qui peuvent être données librement sans attente de retour par

tou-te-s les chrétien-ne-s, y compris celles et ceux qui sont divisé-e-s, pour diverses raisons. Troisièmement, bien que le conseil commun *des évêques* reste fondamental pour l'ecclésiologie anglicane dans les institutions de la Lambeth Conference et le *Primates' Meeting*, qui assument des responsabilités collégiales et communautaires pour la foi et l'ordre de la Communion, il n'est plus logique de considérer le *conseil* dans la Communion anglicane comme exclusivement épiscopal au vu du Conseil consultatif anglican et d'autres rassemblements interanglicans. Quatrièmement, le *Siège de Canterbury*, premier siège de la Communion anglicane, est un symbole du caractère apostolique de la Communion anglicane et sert de pierre de touche à l'unité anglicane, raison pour laquelle l'archevêque de Canterbury est à juste titre considéré comme un Instrument de la Communion. Le caractère contraignant du lien historique avec Canterbury que partagent tou-te-s les anglican-e-s est vécu dans d'innombrables contextes et relations, et en particulier dans le cadre du collège des primats et de l'épiscopat collectif. Nous reviendrons plus loin sur le ministère de l'archevêque de Canterbury (aux §§ 79 et 82 et suivants).

79. En ce qui concerne la pratique courante consistant à extraire la phrase « en communion avec le Siège de Canterbury » de la description de 1930, et à la considérer comme un résumé abrégé de l'identité anglicane, l'IASCUFO estime que cette pratique ne peut et ne doit plus être considérée comme normative. La communion avec le Siège de Canterbury reste salubre et, pour cette raison, peut être recherchée et particulièrement appréciée par de nombreuses Églises de la Communion. Les constitutions et les canons des Églises de la Communion sont libres de spécifier leur propre engagement à la « communion avec le Siège de Canterbury ». En même temps, une telle communion ne devrait pas être attendue dans une constitution ou un canon provincial(e), et elle n'a pas besoin d'être affirmée de manière univoque par toutes les Églises membres. Une certaine latitude est adaptée et appropriée.
80. Une nouvelle phrase récapitulative qui reflète bien l'identité anglicane pourrait apparaître avec le temps, peut-être par résolution d'un des instruments⁷⁸. Une seule phrase résumant notre propre description actualisée de la Communion pourrait être la suivante : « *La Communion anglicane est une communauté d'Églises épiscopales autonomes liées entre elles par leur héritage commun, leur service mutuel, leur conseil commun, leur lien historique avec le Siège de Canterbury et leur engagement à rechercher la pleine communion les unes avec les autres et avec l'Église dans son ensemble.* »
81. Lorsque l'ACC-18 a demandé à l'IASCUFO de poursuivre le présent projet, elle a spécifié dans la résolution 3(a) que « toute proposition susceptible d'avoir une incidence sur la Constitution de l'ACC » soit soumise à l'ACC-19 pour discussion approfondie. La Constitution de l'ACC définit ses Églises membres comme étant « en communion avec l'archevêque de Canterbury⁷⁹. » L'IASCUFO travaille actuellement avec le Comité permanent de l'ACC à une reformulation de la Constitution, à la lumière de la direction précédente. Ce texte sera présenté avant l'ACC-19. Nous espérons que la prochaine réunion de la Lambeth Conference consacrerait une attention soutenue à l'identité et à la vocation de la Communion anglicane, afin de faire progresser notre compréhension commune et d'approfondir notre engagement collectif.

⁷⁸ Déjà à la Lambeth Conference de 1948, le rapport sur la Communion anglicane cherchait de nouvelles métaphores. « La Communion anglicane d'aujourd'hui », écrivaient les évêques, « est comme une rivière composée de ruisseaux qui traversent chacun un pays différent, chacun avec une couleur tirée du sol qu'il traverse, chacun donnant le meilleur de lui-même à toute la force de la rivière, coulant vers cet océan symbole d'une communauté plus large, alors que la Communion anglicane elle-même redeviendra une partie d'une chrétienté réunifiée. » En conséquence, « le modèle est une série de provinces, chacune autonome dans sa propre sphère, et chacune en pleine communion avec la Communion anglicane » (Report IV: The Anglican Communion in *The Lambeth Conference 1948: The Encyclical Letter from the Bishops, together with Resolutions and Reports*) (Rapport IV : La Communion anglicane dans la Lambeth Conference de 1948 : Lettre encyclique des évêques, avec résolutions et rapports) [Londres : SPCK, 1948], partie II, p. 83, notre mise en italiques). Cf. IATDC, *The Virginia Report*, §§3.30-3.35.

⁷⁹ Constitution de l'ACC, Article 2.1.

Seconde proposition : direction des Instruments élargie

82. **Nous invitons les Instruments de la Communion à envisager différentes manières d'élargir les façons dont leurs réunions sont convoquées, organisées, modérées, et présidées.** Le *Primates' Meeting* d'avril 2024 « a accueilli favorablement les suggestions et les discussions supplémentaires à cet égard de la part, notamment, de l'IASCUFO » et « a commencé à discuter des moyens d'aider et d'élargir les aspects du ministère de l'archevêque de Canterbury dans la Communion, y compris par l'intermédiaire des Primats régionaux qui forment le Comité permanent des Primats »⁸⁰. L'IASCUFO a ensuite poursuivi la conversation avec le Comité permanent des Primats, l'archevêque de Canterbury, et l'ensemble du Comité permanent de l'ACC. Ensemble, nous présentons les suggestions suivantes pour l'examen des Instruments, en particulier (au §84) pour l'ACC-19 et pour le prochain *Primates' Meeting*.
83. Au cours des dernières décennies, les réunions de la Lambeth Conference, des Primats, et du Conseil consultatif anglican, sont devenues de plus en plus collaboratives. Un groupe de conception, composé de dirigeant-e-s de toute la Communion anglicane, travaille avec l'archevêque de Canterbury à la planification de la Lambeth Conference, en intégrant le soutien financier de l'ACC et la consultation recommandée des primats⁸¹. Depuis au moins 2016, les primats se relaient pour présider les sessions du *Primates' Meeting*, et le Comité permanent des Primats a contribué à façonner les ordres du jour à l'avance. Les réunions de l'ACC et du Comité permanent sont organisées par le président et le vice-président de l'ACC, avec lesquels l'archevêque de Canterbury et son personnel se concertent. Dans tous les cas, le secrétaire général et le personnel du Bureau de la Communion anglicane aident à la planification, à l'organisation, et au déroulement des réunions.
84. *Dans une prochaine étape, il serait naturel et opportun (a) d'introduire une présidence tournante de l'ACC entre les cinq régions de la Communion, élue par et parmi les membres du Primates' Meeting ; et (b) que le Comité permanent des Primats participe à la convocation et au déroulement du Primates' Meeting et de la Lambeth Conference.* Le(la) président-e exercera son mandat pendant six ans, en tandem avec le(la) modérateur-trice et le(la) vice-modérateur-trice de l'ACC (voir l'Article 8.3 de la Constitution), et servira simultanément comme Primat régional pour la région concernée au Comité permanent des Primats. Le(la) président-e n'assumera aucun pouvoir au-delà de ceux déjà attribués dans la Constitution de l'ACC, en concertation avec ceux attribués de la même manière au ou à la modérateur ou modératrice, au ou à la vice-modérateur ou vice-modératrice, et au ou à la secrétaire général-e. Selon la Constitution, le(la) président-e de l'ACC joue un rôle consultatif (voir Article 8.2.3), de consentement (8.7.4 ; 16.1 ; 16.4 ; 17.1 ; 27.1 ; 27.2), d'accord (12.3) et, par ailleurs, *ex officio* (7.1). En grande partie symbolique, le rôle du(de la) président-e de l'ACC est un rôle de contrôle et d'équilibre, pour aider l'ACC dans son service de toute la Communion.

⁸⁰ Communiqué du *Primates' Meeting* (2 mai 2024), §§13-14. Bien que les primats n'aient pas soutenu « la perspective d'un primat élu qui pourrait servir aux côtés de l'archevêque de Canterbury et des autres Instruments de la Communion en tant que président du *Primates' Meeting*», ils « ont commencé à discuter des moyens d'aider et d'élargir les aspects du ministère de l'archevêque de Canterbury dans la Communion, y compris par l'intermédiaire des Primats régionaux qui forment le Comité permanent des Primats. Nous accueillons favorablement les suggestions et les discussions plus approfondies à cet égard de la part, notamment, de l'IASCUFO. »

⁸¹ La Constitution de l'ACC précise qu'elle « facilitera le travail de coopération des Églises membres de la Communion anglicane en collaboration avec... les Lambeth Conferences » (article 5.1) ; « assistera » la Lambeth Conference « selon les besoins » (article 5.12) ; et « nommera... le 'Comité inter-anglican des Finances et de l'Administration', qui sera chargé de coordonner les finances requises par... la Lambeth Conference » (article 14.1). Sur la consultation primatiale, voir Lambeth Conference 1978, résolutions 12 et 13.

85. La perspective d'une présidence tournante de l'ACC entre les cinq régions de la Communion, ainsi qu'un leadership élargi au sein du *Primates' Meeting*, ajouteraient une diversification bienvenue et attendue au visage des Instruments de la Communion. La direction de la Communion devrait ressembler à la Communion. Déjà lors de la Lambeth Conference de 1968, les évêques parlaient de la présidence de la Communion comme étant « *actuellement* détenue par l'occupant du siège historique de Canterbury »⁸². Dans son discours de 2023 à l'ACC-18, l'archevêque Welby a observé que « le rôle de l'archevêque de Canterbury, le siège de Canterbury, est historique. Les Instruments doivent changer avec le temps ». Cela est lié à l'identité et aux idéaux de la Communion anglicane dans une ère postcoloniale. Abandonner l'attente que l'archevêque de Canterbury convoque et préside toutes les réunions de la Communion permettra aux aspects personnels et pastoraux du ministère de l'archevêque d'être à la fois donnés et reçus.
86. L'archevêque de Canterbury, qui est le plus ancien instrument de communion, dispense un service historique et pastoral à la famille anglicane et au monde chrétien dans son ensemble, en accord avec le charisme inhérent à sa fonction. Ce ministère est personnel et complète la responsabilité première des autres instruments, qui est de rechercher et de nourrir un conseil commun. L'archevêque est invité à servir, encourager et persuader, comme un frère ou une sœur parmi ses frères et sœurs et ses pairs, en particulier au sein du collège de la Lambeth Conference et du *Primates' Meeting*⁸³. Remontant à l'envoi par le pape Grégoire le Grand d'Augustin de Cantorbéry en Angleterre en 597, l'archevêché de Canterbury symbolise également le caractère apostolique de la Communion anglicane d'Églises.
87. Sous réserve de l'accord de l'ACC, le(la) président-e tournant-e pourrait travailler avec le Comité permanent, l'archevêque de Canterbury, et l'Anglican Communion Office, pour aider à réunir et à accueillir le Groupe de conception de Lambeth (*Lambeth Design Group*) et la Lambeth Conference, ainsi que les *Primates' Meetings*. Cela pourrait encourager l'épiscopat collectif de la Communion anglicane à considérer la Lambeth Conference comme sa propre organisation, qu'il pourrait façonner selon ses propres besoins. De même, le *Primates' Meeting* pourrait démontrer dans sa convocation et son organisation la parité des participant-e-s. Tou-te-s sont sur un pied d'égalité.
88. La question de la représentation de la Communion anglicane auprès des autres Églises mérite sans doute elle aussi une réflexion nouvelle. À l'exception du Patriarcat œcuménique, toutes les autres communions chrétiennes mondiales – catholique romaine, luthérienne, réformée, méthodiste, pentecôtiste, et autres – ont désormais une figure présidentielle aux responsabilités diverses, qui peut provenir de n'importe laquelle de leurs Églises membres. Si l'ACC trouvait séduisante la suggestion d'une présidence tournante, alors le « visage » des 42 Églises sœurs de la Communion pourrait être, à diverses occasions et dans différentes circonstances, l'archevêque de Canterbury, le(la) président-e ou le(la) modérateur-trice de l'ACC, le(la) secrétaire général-e, ou une combinaison de ces personnes.

⁸² *Report of Section III : The Renewal of the Church in Unity* (Rapport de section III : le renouvellement de l'Église dans l'unité) dans la *Lambeth Conference de 1968 : résolutions et rapports* [Londres, SPCK, 1968], 137 (c'est nous qui soulignons). Cf. IATDC, *The Virginia Report*, §6.6.

⁸³ IASCUFO, *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments) § 3.4.7., Voir § 3.2.4. Windsor Continuation Group, *Report to the Archbishop of Canterbury* (Rapport à l'archevêque de Canterbury), § 63, suivant les arguments de *Baptême, Eucharistie et Ministère* et du *Rapport de Virginie* : « Si le ministère au niveau mondial doit être personnel, il doit aussi revêtir des dimensions collégiales et communautaires ». En conséquence, la primauté de l'archevêque de Canterbury « devrait être exercée en conjonction avec le collège des évêques, une collégialité qui se concentre dans la Lambeth Conference, et aussi avec d'autres primats de la Communion anglicane ». Voir IATDC, *Communion, Conflict and Hope* (Communion, Conflit et Espérance), § 113 ; ICAOTD, *The Church of the Triune God* (L'Église du Dieu Trine), V.1. Le Synode général de l'Église d'Angleterre a convenu en juillet 2023 de modifier la procédure de sélection du prochain archevêque de Canterbury, « pour donner une voix accrue à la Communion anglicane » en incluant cinq membres d'autres provinces de la Communion anglicane à la Commission des nominations de la Couronne de Canterbury (GS Misc 2260 §5 ; cf. Synode général de l'Église d'Angleterre, Règlement intérieur [éd. de février 2024], 139(2)(a)(ii) : tous deux disponibles en ligne). Cf. LC 1988, résolution 18.2(b) pour une première indication de ce point.

Lors de la discussion de cette proposition, le Comité permanent a convenu que le(la) président-e de l'ACC devait rester un primat, afin qu'une personne d'une ancienneté reconnue puisse être appelée en cas de besoin.

89. Encore une fois, la résolution 3(a) de l'ACC-18 précisait que l'IASCUFO devrait soumettre à l'ACC-19 toute proposition susceptible d'avoir un impact sur la Constitution de l'ACC pour discussion approfondie. L'IASCUFO travaille actuellement avec le Comité permanent de l'ACC sur des révisions de la Constitution concernant sa présidence. Ces modifications seront présentées avant l'ACC-19. Nous espérons que le prochain archevêque de Canterbury accueillera favorablement cette évolution, et que le *Primates' Meeting* examinera la proposition d'élire parmi ses membres un-e premier-ère président-e de l'ACC, issu-e de l'une des cinq régions de la Communion. Nous suggérons que les primats envisagent de tirer au sort pour déterminer l'ordre de rotation des régions, et que les primats de chaque région soient chargés d'élire le(la) président-e lorsque c'est à leur tour de le faire.

V. Suggestions concernant les prochaines étapes

90. En résumé, et ajoutant plusieurs autres suggestions, l'IASCUFO propose les aides suivantes pour le renouvellement des Instruments de la Communion, afin de permettre à la Communion anglicane de servir plus sûrement l'unité, la sainteté, la catholicité, et l'apostolicité de l'Église.
91. **(i) La description de la Communion donnée par la Lambeth Conference de 1930 devrait être révisée et mise à jour.** L'IASCUFO et le Comité permanent de l'ACC (qui comprend le Comité permanent des Primats et l'archevêque de Canterbury) soumettent à l'ACC-19, pour considération, la proposition de « Déclaration sur la nature et le statut de la Communion anglicane » suivante. Une Annexe à ce document annote plus en détail les ajouts et suppressions effectués sur la déclaration de 1930.

(Proposition de) Déclaration sur la nature et le statut de la Communion anglicane, tel que ce terme est utilisé dans la Constitution du Conseil consultatif anglican

La Communion anglicane est une communauté, au sein de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, de ces diocèses, provinces ou Églises régionales dûment constitués, qui ont en commun les caractéristiques suivantes :

- a. ils s'efforcent de défendre et de propager la foi et la constitution catholiques et apostoliques telles qu'elles sont généralement énoncées dans le Livre de la prière commune autorisé dans leurs différentes Églises ;*
- b. ils sont autonomes et, en tant que tels, promeuvent sur chacun de leurs territoires une expression locale de la foi, de la vie et du culte chrétiens ; et*
- c. ils sont liés par leur héritage commun, leur service mutuel, leur conseil commun (des évêques et d'autres) en conférence et leur lien historique avec le Siège de Canterbury, par lequel ils cherchent de manière interdépendante à promouvoir le plus haut degré de communion possible les uns avec les autres.*

Nous faisons cette déclaration en priant et en attendant avec impatience le moment où les Églises de l'actuelle Communion anglicane entreront en totale communion avec d'autres parties de l'Église catholique qui ne peuvent être qualifiées d'anglicanes dans le sens ci-dessus, comme une étape vers la réunion ultime de toute la chrétienté en une seule communauté visiblement unie.

92. L'ACC-18 a demandé, dans la résolution 3(a), que « toute proposition susceptible d'avoir une incidence sur la Constitution de l'ACC » soit soumise à l'ACC-19 pour discussion approfondie. La Constitution de l'ACC définit ses Églises membres comme étant « en communion avec l'archevêque de Canterbury⁸⁴. » L'IASCUFO travaille actuellement avec le Comité permanent de l'ACC à une reformulation de la Constitution, à la lumière de la direction précédente. Ce texte sera présenté avant l'ACC-19
93. Le **Conseil consultatif anglican** devrait considérer l'adoption d'une présidence tournante du entre les cinq régions de la Communion, élue par et parmi les membres du *Primates' Meeting*. La perspective d'une présidence tournante de l'ACC ajouterait une diversification bienvenue et attendue au visage des Instruments de la Communion. Le(la) président-e n'assumerait aucun pouvoir au-delà de ceux déjà

⁸⁴ Constitution de l'ACC, Article 2.1.

attribués dans la Constitution de l'ACC, en concertation avec ceux attribués de la même manière au ou à la modérateur ou modératrice, au ou à la vice-modérateur ou vice-modératrice, et au ou à la secrétaire général-e. L'archevêque de Canterbury resterait membre *ex officio* de l'ACC, avec voix consultative mais sans droit de vote. L'IASCUFO travaille actuellement avec le Comité permanent de l'ACC sur des révisions de la Constitution concernant sa présidence. Conformément à l'article 27.3 de la Constitution, des amendements « ne peuvent être apportés qu'après avoir été présentés et approuvés par une majorité d'au moins deux tiers des membres présents et votants lors d'une session plénière du Conseil⁸⁵. »

94. Nous proposons également à l'examen de l'ACC, et à la demande d'un groupe de travail du Comité permanent, dont les travaux sont à présent achevés, les ajustements supplémentaires suivants, en vue d'élargir le leadership de la Communion :
- a. Lorsque les membres de l'ACC ou du Comité permanent changent de statut (de laïc à ordonné ou de prêtre à évêque), ils doivent se retirer. Ils peuvent ensuite être réélus au Comité permanent.
 - b. La composition spécifiée du Comité permanent devrait être révisée pour parvenir à une représentation plus équilibrée. Le but serait avant tout de parvenir à une représentation plus intentionnelle de l'ensemble des Églises de la Communion. À l'heure actuelle, la Constitution de l'ACC ne le prévoit que par le biais des cinq primats (selon la coutume, un primate élu pour chaque région géographique par les autres primats de cette région) qui servent en tant que membres automatiques du Comité permanent de l'ACC. Si ce mécanisme garantit certes une certaine représentation régionale (selon la méthode coutumière appliquée par les primats), il n'en va pas de même pour les autres membres élus de l'ACC (qui peuvent être des évêques, des prêtres/diacres ou des laïcs). Des dispositions adéquates devraient également être prises pour imposer la voix des laïcs au sein du Comité permanent de l'ACC. Nous proposons donc que le Comité permanent soit composé comme suit :
 - Le(la) président-e, élu-e par le *Primates' Meeting*, soit immédiatement avant, soit immédiatement après la réunion triennale de l'ACC pour un mandat de six ans, en tandem avec les mandats du(de la) modérateur-trice et du(de la) vice-modérateur-trice
 - Le modérateur-trice et le vice-modérateur-trice (dont l'un devrait être un laïc)
 - Les quatre autres primats régionaux qui composent le Comité permanent des Primats (sachant que le président est le cinquième membre du Comité permanent des Primats)
 - Un autre groupe (éventuellement douze personnes) de membres de l'ACC élus par les membres non primats de l'ACC, dont la moitié au moins devraient être des laïcs
 - L'archevêque de Canterbury, *ex officio* (une voix, mais pas de droit de vote)
 - c. Lors de l'élection des douze autres membres, un mécanisme devrait être mis au point pour assurer, dans la mesure du possible, la plus grande diversité régionale possible des Églises de la Communion, en gardant à l'esprit celles déjà représentées par le(la) président-e, le(la) modérateur-trice, et le(la) vice-modérateur(-trice). Cela nécessitera un travail et une consultation supplémentaires.

95. Le *Primates' Meeting* devrait élire parmi ses membres un-e premier-ère président-e de l'ACC, issu-e de l'une des cinq régions de la Communion. L'IASCUFO suggère que les primats envisagent de tirer au sort pour déterminer l'ordre de rotation des régions, et que les primats de chaque région soient

⁸⁵ Constitution de l'ACC, article 27.3.

chargés d'élire le(la) président-e lorsque c'est à leur tour de le faire. Le *Primates' Meeting* devrait également envisager de renforcer le rôle de son Comité permanent composé de cinq primats régionaux, afin d'élargir le leadership de la Communion. Le Comité permanent des Primats pourrait jouer un rôle dans la convocation et l'organisation des *Primates' Meetings* et de la Lambeth Conference, en collaboration avec l'archevêque de Canterbury et la direction de l'ACC, y compris le(la) secrétaire général-e.

96. Compte tenu du fait que l'ACC travaille aux côtés de la Lambeth Conference et du *Primates' Meeting* pour aider les Églises de la Communion à articuler la foi et l'ordre qu'elles partagent, la collaboration étroite de ces trois instruments est essentielle⁸⁶. La Lambeth Conference de 1998, lorsqu'elle a encouragé « une intégration plus claire » de l'ACC et du *Primates' Meeting*, a suggéré un éventuel « changement du nom du Conseil consultatif anglican en Conseil de la Communion anglicane »⁸⁷. Cette idée mériterait d'être étudiée à l'avenir, car les anglican-e-s continuent de discerner le caractère synodal de l'Église à tous les niveaux⁸⁸. Si et à mesure qu'un leadership élargi du *Primates' Meeting* devient normal, son service continu de la Communion et son intégration avec les autres Instruments deviendront plus clairs.
97. **L'archevêque de Canterbury**, qui est le plus ancien instrument de communion, doit continuer de dispenser un service historique et pastoral à la famille anglicane et au monde chrétien dans son ensemble, en accord avec le charisme inhérent à sa fonction. Ce ministère est personnel et complète la responsabilité première des autres instruments, qui est de rechercher et de nourrir un conseil commun. L'archevêque est invité à servir, encourager et persuader, comme un frère ou une sœur parmi ses frères et sœurs et ses pairs, en particulier au sein du collège de la Lambeth Conference et du *Primates' Meeting*. Remontant à l'envoi par le pape Grégoire le Grand d'Augustin de Cantorbéry en Angleterre en 597, l'archevêché de Canterbury symbolise également le caractère apostolique de la Communion anglicane d'Églises.
98. La **Lambeth Conference** décennale devrait rester le plus ancien rassemblement anglican, afin de permettre aux évêques de prier, de réfléchir et de discerner ensemble, ainsi que d'aborder et, dans la mesure du possible, de résoudre les questions affectant leur vie et leur mission communes⁸⁹. L'IASCUFO suggère que la conférence soit convoquée et organisée par l'archevêque de Canterbury, le(la) président-e et le(la) modérateur-trice de l'ACC (représentant le Comité permanent), et le(la) secrétaire general-e, qui superviserait ensemble le travail d'un Groupe de conception. Le Groupe de conception pourrait envisager :

⁸⁶ ACC Constitution, Article 5.1. See LC 1988, resolution 52, "Primates Meeting and ACC": "This Conference requests the Primates' Meeting and the Anglican Consultative Council to give urgent attention to implementing the hope expressed at Lambeth 1978 (and as confirmed by recent provincial responses) that both bodies would work in the very closest contact." Cf. LC 1988, resolution 18.5: "Recommend that the ACC continue to fulfil the functions defined in its Constitution (developed as a consequence of Resolution 69 of the 1968 Lambeth Conference) and affirmed by the evaluation process reported to ACC-6 (see "Bonds of Affection," pp. 23-27); in particular to continue its consultative, advisory, liaison and communication roles within the Communion (and to do so in close co-operation with the Primates Meeting)." Cf. IASCUFO, *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments), §§5.3.1, 5.4.3-5.4.4, et *passim*; ARCIC, *Walking Together on the Way*, §141.

⁸⁷ LC 1998, resolution III.6(a), (c), (d)(iii) et *passim*, reaffirming LC 1988 resolution 18.2(a). Cf. IASCUFO's historical discussion of each instrument in sections four and five of *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments).

⁸⁸ Cf. ARCIC, *The Gift of Authority* (Le Don de l'autorité) (1998), §§34-40, 45, 52-55; disponible en ligne. Cf. ARCIC, *Walking Together on the Way* (Marcher ensemble sur le chemin).

⁸⁹ Voir *Anglican Communion Covenant* (Alliance de la Communion anglicane), § 3.1.4 (cité par IASCUFO, *Towards a Symphony of Instruments* (Vers une symphonie d'instruments), § 2.2.2) : la Lambeth Conference « exprime la collégialité épiscopale dans le monde entier et réunit les évêques pour un culte, des conseils, des consultations et des encouragements communs dans leur ministère de protection de la foi et de l'unité de la Communion et de formation des saints pour l'œuvre du ministère (Ép. 4,12) et de la mission ».

- a. La sagesse potentielle d'un retour à la pratique antérieure consistant à limiter la participation aux évêques diocésains, afin d'autoriser une réunion plus gérable et plus abordable⁹⁰ ;
- b. Peut-être le moment est-il venu d'organiser la prochaine Lambeth Conference ailleurs qu'à Canterbury, une idée évoquée pour la première fois il y a près de 50 ans lors de la Lambeth Conference de 1978⁹¹. Canterbury est fortement connotée comme un pèlerinage historique et symbolique, mais l'histoire du pèlerinage missionnaire continu de la Communion anglicane est également symbolique et puissante. L'IASCUFO estime que le ministère partagé de tous les évêques du monde entier sera mieux vu et célébré lors d'une prochaine Lambeth Conference (en 2032 ou après) qui se réunira en Afrique ou en Asie. En plus de mettre en valeur la croissance et la vitalité de la Communion au-delà de ses origines anglaises, le déplacement du lieu de la conférence facilitera également les problèmes d'accès et de participation en ce qui concerne les visas. Si la Lambeth Conference se réunit un jour en dehors de l'Angleterre, elle devrait conserver son nom en tant qu'évocation historique et symbolique (tout comme la Conférence de Lausanne, fondée plus récemment, se déplace dans le monde entier tout en conservant le nom de son origine suisse).
- c. La perspective d'autres rassemblements régionaux d'évêques, en complément de la réunion décennale de la Lambeth Conference⁹².

⁹⁰ Voir Lambeth Conference de 1998, résolution III.7 pour une version antérieure de cette recommandation.

⁹¹ Lambeth Conference de 1978, résolution 13 : « Tout en reconnaissant la grande valeur que beaucoup attachent au lien avec Canterbury, nous pensons qu'une conférence pourrait très bien se tenir dans une autre province ».

⁹² Voir Lambeth Conference de 1988, résolution 18.4, et le commentaire annexé à la fin : « Les questions régionales nécessitent des solutions régionales. Les conférences régionales peuvent également garantir une représentation plus large. »

VI. Conclusion

99. Nous avons plaidé dans ce document en faveur de plusieurs ajustements nécessaires des instruments de la Communion anglicane, en vue de réaffirmer et de retrouver les idéaux, les engagements, et la vocation de l'anglicanisme. Nous proposons ces suggestions pour répondre en partie aux profondes différences et divisions entre les anglican-e-s. Il ne fait aucun doute qu'il faudra quelques années aux Églises de la Communion pour retrouver une confiance mutuelle adéquate. Un tel rétablissement est possible dans la mesure où nous faisons face aux défis actuels et parlons honnêtement de la nécessité d'une réforme devant se faire dans la sagesse (voir Rom. 8:18). La communion que nous partageons sera plus forte – plus confiante, plus articulée sur la foi, et structurée de manière plus équitable et plus égale – si nous engageons ces conversations avec sérieux et charité, avec gratitude pour tout ce que Dieu a fait et fera, « infiniment au-delà de tout ce que demandons ou pensons » (Ép. 3:20).
100. En revenant aux appels visionnaires des Lambeth Conferences de 1920 et 1930, nous avons trouvé une invitation inspirante à embrasser ce qui était déjà apparu il y a 100 ans comme une étonnante moisson de mission – dans une grande partie de l'Afrique, ainsi que dans le sous-continent indien, en Chine, au Japon et ailleurs en Asie, en plus des Églises plus anciennes des Amériques, de l'Australasie et des îles britanniques. Il nous incombe de répondre à ces appels à la communion, lesquels exigent une planification non moins imaginative que celle que nos ancêtres ont cherché à entreprendre : dépasser nos origines ethniques et culturelles pour devenir un tout plus vaste et plus diversifié. À notre époque, comme à la leur, les anglican-e-s doivent définir des idéaux qui nous poussent à grandir tout en restant enracinés dans le don de la foi et de la constitution catholiques et apostoliques. Nous devons reconnaître le fait de la pluralité et des différences propres à nos Églises et à nos cultures. Et nous devons nous engager à rechercher le plus haut degré de communion, ancré dans tout ce que nous partageons et qui nous lie les un-e-s aux autres : un héritage commun, un service mutuel, un conseil commun dans la réflexion, et un lien historique avec le site le plus ancien de notre mémoire collective et de notre envoi missionnaire.
101. Les Églises de la Communion anglicane vivent aujourd'hui avec diverses blessures, que nous devons présenter à Dieu dans l'humilité et la pénitence, en cherchant à les guérir. Ce faisant, nous hâterons la guérison du corps unique de l'Église unique. L'IASCUFO offre les propositions de ce document comme une prochaine étape dans le de la communion en Christ pour le bien du monde (Jean 17:21). Puisse Dieu nous rendre fidèles dans notre discernement, et nous attirer dans l'amour et l'obéissance à Lui, en son Fils, par son Esprit.

Annexe

Description mise à jour de la Communion anglicane avec modifications annotées de la résolution 49 de la Lambeth Conference de 1930

La Communion anglicane est une communauté, au sein de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, de diocèses, provinces ou Églises régionaux dûment constitués [1] ~~en communion avec l'archevêché de Canterbury~~ [2], qui ont en commun les caractéristiques suivantes :

- a. ils s'efforcent [3] de maintenir et de propager la foi et la constitution catholiques et apostoliques tels qu'elles sont généralement énoncées dans le Livre de la prière commune autorisé dans leurs ~~différentes~~ Églises distinctes [4] ;*
- b. il s'agit d'Églises ~~particulières ou nationales~~ **autonomes** [5] qui, en tant que telles, prouvent sur chacun de leurs territoires une expression ~~nationale~~ **locale** [6] de la foi, de la vie et du culte chrétiens ; et*
- c. ils sont liés ensemble ~~non par une autorité législative et exécutive centrale [7], mais par une loyauté mutuelle [8] étayée par leur héritage commun [9], leur service mutuel [10], leur conseil commun (des évêques et d'autres) en conférence [11], et leur lien historique avec l'archevêché de Canterbury [12], par lesquels ils s'efforcent de promouvoir de manière interdépendante [13] le plus haut degré de communion possible [14] les uns avec les autres.~~*

*Nous faisons ~~[La Conférence fait]~~ cette déclaration en priant et en attendant avec impatience le moment où les Églises de l'actuelle Communion anglicane entreront en **totale** [15] communion avec d'autres parties de l'Église catholique qui ne peuvent être qualifiées d'anglicanes dans le sens ci-dessus, comme une étape vers la réunion ultime de toute la chrétienté en une seule communauté visiblement unie.*

1. Les Églises membres de la Communion sont *dûment constituées* au niveau diocésain, provincial, et régional, dans la mesure où elles se conforment aux structures et aux canons locaux de manière ordonnée et reconnaissable. L'expression « dûment constituées » peut s'entendre en référence à la liste des membres de la Communion, conformément à la Constitution de l'ACC, article 7.2 (voir § 70 du document).

2. *La communion avec l'archevêché de Canterbury* n'encadre plus la description mais est intégrée dans la troisième liste de caractéristiques contraignantes (c), ci-dessous, sous une forme modifiée (voir (§§ 64,74, ci-dessus).

3. Les Églises de la Communion *s'efforcent* de maintenir et de propager la foi et la constitution par ce que « nous toutes et tous » sommes appelé-e-s à grandir dans « l'unité et la foi » (Ép. 4,13) (§ 51, ci-dessus) et parce que les anglicans ne sont pas d'accord sur les aspects « une foi, une constitution » (§§ 31-34).

4. L'adjectif *distinctes* rend mieux compte de la situation dans la langue moderne.

5. *Autonomes* est un terme moins technique que *particulières* et véhicule la même notion (comme l'a reconnu la Lambeth Conference de 1930 dans sa résolution 48). *Nationales* est devenu un terme trop restrictif, étant donné le nombre d'Églises membres anglicanes (également dénommées provinces) qui sont multinationales.

6. Voir la note (5) précédente concernant les restrictions associées à l'adjectif *national*.

7. Un siècle plus tard sur la voie œcuménique, la Communion anglicane ne devrait plus se sentir obligée d'indiquer son anti-papalisme (à demi voilé). La Communion peut aussi se décrire sans avoir à préciser ce qu'elle n'est pas.

8. La *mutualité* propre à la communion est retranscrite dans la phrase est rattachée au *service* (voir la note 10 ci-dessous).

9. Quoique les traditions puissent varier parmi les anglicans, conformément à l'article 34 (§ 60), les Églises anglicanes, malgré leurs différences et leurs désaccords, *partagent* un riche *héritage* de foi et de constitution catholiques et apostoliques, nourri par la prière commune (§§ 1,59,86).

10. Le *service mutuel* est une caractéristique et une vocation de l'obéissance chrétienne dans l'amour, qui peut être donnée librement sans attente de retour. Notre Seigneur n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. Lorsque les anglicans se trouvent divisés les uns des autres ou doutent qu'ils partagent pleinement tout ce qu'ils devraient, ils peuvent s'engager à se servir humblement et fermement les uns les autres et à servir le monde, ce qui en soi démontre une loyauté de la sorte la plus profonde, dans le Christ (§§ 24,27,35,48,56,60,86, ci-dessus).

11. Le *conseil commun des évêques dans la réflexion* est fondamental pour l'ecclésiologie anglicane et est inscrit dans les institutions de la Lambeth Conference et du *Primates' Meeting*, qui portent des responsabilités collégiales et communautaires pour la foi et la constitution de la Communion (§§ 63,86,96,98, ci-dessus). Or, depuis la fondation du Conseil consultatif anglican en 1968, il n'est plus logique d'affirmer que le *conseil* dans la Communion anglicane est exclusivement épiscopal.

12. L'archevêché de Canterbury est un symbole du caractère apostolique de la Communion anglicane (§ 86, ci-dessus) et demeure un héritage précieux et la pierre de touche de l'unité anglicane, c'est pourquoi l'archevêque de Canterbury est à juste titre vu comme un Instrument de communion (§ 78, ci-dessus). Parmi les Instruments, le ministère historique de l'archevêque de Canterbury devrait rester un ministère de service personnel et pastoral, exercé au sein du collège des primats et de l'épiscopat collectif (§ 78). Le caractère contraignant du lien avec Canterbury que partagent tous les anglicans est expérimenté dans d'innombrables contextes et relations. Les constitutions et les canons des Églises de la Communion sont libres de préciser leur propre engagement à la « communion avec le Siège de Canterbury », sans rechercher à une affirmation univoque. Une certaine latitude est appropriée (§ 79). S'adaptant aux besoins de la Communion, le caractère *historique* du Siège de Canterbury incarne les dons et les grâces du temps, sanctifiés par l'incarnation du Verbe sous la forme d'un serviteur (Ph. 2,6 ; cf. Col. 1,15-20).

13. Les quatre caractéristiques énumérées dans la phrase devraient inspirer les Églises de la Communion anglicane à *s'efforcer de favoriser* la communion au sens de la résolution 47 de la Lambeth Conference de 1930, intitulée « Unité parmi les anglicans ». Cette résolution appelait « tous les membres de la Communion anglicane à promouvoir la cause de l'union en encourageant et en approfondissant de toutes les manières possibles la communauté de la Communion anglicane elle-même, afin que, par la compréhension et l'appréciation mutuelles, tous puissent parvenir à une compréhension plus complète de la vérité telle qu'elle est en Jésus et rendre plus parfaitement manifeste au monde l'unité de l'Esprit dans et par la diversité de ses dons » (c'est nous qui soulignons). Cette communion et cette fraternité sont *interdépendantes* dans le sens d'un appel à « une responsabilité mutuelle et à une interdépendance dans le Corps du Christ », un appel lancé par le Congrès anglican de 1963 à Toronto et auquel les anglican-e-s espèrent répondre depuis lors.

14. La recherche du *plus haut degré de communion possible* suppose qu'une communion véritable, bien qu'imparfaite, puisse exister entre des chrétien-ne-s baptisé-e-s eux(elles)-mêmes en proie à des différences et dissensions (§31 ci-dessus). Si les Églises anglicanes doivent retrouver la plénitude de la communion les unes avec les autres, ce ne sera que par des *efforts* concertés (voir la note 3 ci-dessus ; cf. §§ 24,34,37,40), rendus possibles et soutenus par la grâce).

15. Dans tous les cas, la pleine communion est le but, fondé sur le don de l'unité dans le Christ (cf. §§ 31,35,44,64 et suivants,79-80).